

PBF November 2025 Project Progress Report



APERCU DU PROJET

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le rapport d'activité de projet du PBF. Pour les projets avec plus d'un récipiendaire, veuillez consulter vos co-récipiendaires avant de remplir le formulaire afin d'assurer une collaboration sur les réponses. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique pour remplir le formulaire, veuillez envoyer un e-mail à gabriel.velasteguimoya@un.org.

Appuyer sur Next pour commencer

» Soumission du rapport

Type de rapport *

- Semestriel
- Annuel
- Final
- Autre

Date de soumission du rapport *

2025-11-15

Nom et titre de la personne qui soumet le rapport *

Fanilo ANDRIANISAINA, Spécialiste en Suivi-Evaluation et Gestion des Données

Adresse e-mail de la personne soumettant le rapport *

fanilo.andrianisaina@un.org

Nom et titre de la personne qui a approuvé le rapport *

Sabine LAUBER, Conseillère Principale en Droits Humains

Tous les bénéficiaires de fonds pour ce projet ont-ils contribué au rapport ? *

- Oui
 Non

Le Secrétariat PBF ou point focal auprès du Bureau du Coordonnateur Résident a-t-il revu le rapport? *

Vous devriez normalement veiller à ce que le Secrétariat du PBF ou le point focal du PBF aient l'opportunité de procéder à une révision

- Oui
 Non
 Pas Applicable

» Informations sur le projet et portée géographique

S'agit-il d'un projet transfrontalier ? *

- Oui Non

Veuillez sélectionner la région géographique dans laquelle le projet est mis en œuvre

- Asie et le Pacifique
- Afrique centrale et australe
- Afrique de l'Est
- Europe et Asie centrale
- Global
- Amérique Latine et Caraïbes
- Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Afrique de l'Ouest

Pays de mise en œuvre du projet *

- Éthiopie
- Kenya
- Madagascar
- Mozambique
- Somalie
- Sud-Soudan
- Soudan
- Autre, précisez

Autre, veuillez préciser

Titre du projet *

- 00126085: OBS-MADA: Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive efficace et apaisée.
- 00133882: Jeunes femmes et hommes acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar
- 00140130: Projet Secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à MADAGASCAR
- 00140503: Promotion de la participation civique et politique des jeunes et femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar
- 00140519: Rapprochement de la justice traditionnelle et formelle pour une meilleure cohésion sociale
- 00140561: Renforcement d'une paix inclusive et durable dans le massif d'Andrihy
- 00140590: Appui à la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable
- 00140929: Valorisation des Initiatives des femmes et des jeunes filles et soutien aux Actions visant la réduction de leurs Vulnérabilité aux Impacts du Changement Climatique (VIAVY-CC)
- 00141091: Changement climatique paix et sécurité : Renforcer la résilience des personnes vulnérables contre les conflits et la violence liées au changement climatique
- Autre, Precisez

Ecrivez le numéro MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet.

EXAMPLE: 00129359: Appui à la mise en place d'un Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad

Veuillez sélectionner la (les) région(s) géographique(s) dans laquelle (lesquelles) le projet est mis en œuvre.

Si le projet que vous recherchez n'apparaît pas dans la question suivante, veuillez vous assurer que vous avez sélectionné les bonnes régions. Un nombre limité de projets transfrontaliers couvre plusieurs régions géographiques. Par exemple, un projet transfrontalier entre le Niger et le Tchad couvre à la fois l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et australe

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Asie et le Pacifique | <input type="checkbox"/> Afrique centrale et australe | <input type="checkbox"/> Afrique de l'Est |
| <input type="checkbox"/> Europe et Asie centrale | <input type="checkbox"/> Global | <input type="checkbox"/> Amérique Latine et Caraïbes |
| <input type="checkbox"/> Moyen-Orient et Afrique du Nord | <input type="checkbox"/> Afrique de l'Ouest | |

Veuillez sélectionner le titre du projet pour lequel vous soumettez le rapport

Ecrivez les numéros MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet.

EXEMPLE: 00113700/1: Jeunes et paix: "Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"

Veuillez sélectionner les pays où ce projet est mis en œuvre

Autre, veuillez préciser

Date de début du projet (Date du premier décaissement)

2024-01-31

Date de fin du projet

2026-07-25

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation ?

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Ce projet demandera-t-il une prolongation ? *

- OUI, extension avec coût
- OUI, extension sans coût
- OUI, extensions avec et sans coût
- NON, pas d'extensions

Ce projet soumettra-t-il une demande de transfert de fonds (FTR) au cours des six prochains mois ? *

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, vers quel mois prévoyez-vous présenter la demande ? *

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Janvier | <input type="radio"/> Février | <input type="radio"/> Mars |
| <input type="radio"/> Avril | <input type="radio"/> Mai | <input type="radio"/> Juin |
| <input type="radio"/> Juillet | <input type="radio"/> Août | <input type="radio"/> Septembre |
| <input type="radio"/> Octobre | <input type="radio"/> Novembre | <input type="radio"/> Décembre |

La date de fin du projet actuel est-elle dans 6 mois ? *

- Oui
- Non

Les fonds sont-ils versés soit dans un fonds fiduciaire national ou régional ? *

- Oui
- Non

Si oui, veuillez sélectionner lequel *

- Fonds Fiduciare National
- Fonds Fiduciare Régional

Récipiendaire

L'agende coordinatrice est-elle une agence de l'ONU ou une entité non onusienne ? *

- Entité de l'ONU
 Entité non ONU

Veuillez sélectionner l'agence coordinatrice *

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
 OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
 BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
 UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
 UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
 PAM : Programme alimentaire mondial
 UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
 UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
 PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
 OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
 FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
 UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
 UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
 ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
 Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser *

Y a-t-il d'autres récipiendaires pour ce projet ? *

- Aucun autre récipiendaires
 Oui, Autres récipiendaires de l'ONU uniquement
 Oui, Autres récipiendaires non l'ONU uniquement
 Oui, Autres récipiendaires de L'ONU et non-ONU

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires des Nations Unies

*

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- OIM : Organisation internationale pour les migrations UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- PAM : Programme alimentaire mondial
- UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement OIT : Organisation internationale du travail
- OMS : Organisation mondiale de la santé OPS/OMS
- FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ITC : Centre du commerce international Département des opérations de paix de l'ONU
- Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser

*

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires non-ONU *

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> ACTED | <input type="checkbox"/> Action Aid UK | <input type="checkbox"/> AAITG (ActionAid the Gambia) |
| <input type="checkbox"/> AEDE | <input type="checkbox"/> African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD) | |
| <input type="checkbox"/> Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) | | |
| <input type="checkbox"/> American Friends Service Committee (AFSC) | <input type="checkbox"/> Avocats Sans Frontières | |
| <input type="checkbox"/> Avocats Sans Frontières Belgium | <input type="checkbox"/> Avocats sans frontières Canada | <input type="checkbox"/> Ayuda en Accion |
| <input type="checkbox"/> BIRN - Balkan Investigative Reporting Network | <input type="checkbox"/> BIOM -Youth Ecological Movemen | |
| <input type="checkbox"/> CARE International UK | <input type="checkbox"/> Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) - BF | |
| <input type="checkbox"/> Christian Aid Ireland | <input type="checkbox"/> COIPRODEN | <input type="checkbox"/> Concern Worldwide |
| <input type="checkbox"/> Conexion Guatemala | <input type="checkbox"/> COOPI - Cooperazione Internazionale | <input type="checkbox"/> CORD Burundi |
| <input type="checkbox"/> CORDAID | <input type="checkbox"/> Corporacion Sisma Mujer | <input type="checkbox"/> CRS - Catholic Relief Services |
| <input type="checkbox"/> DanChurchAid | <input type="checkbox"/> Danish Refugee Council | <input type="checkbox"/> EQUITAS |
| <input type="checkbox"/> Fund for Congolese Women | <input type="checkbox"/> Fundacion Estudios Superior (FESU) | <input type="checkbox"/> Fundación Mi Sangre (FMS) |
| <input type="checkbox"/> Fundación Nacional para el Desarrollo de Honduras (FUNADEH) | <input type="checkbox"/> Fundación para la Libertad de Prensa (FLIP) | |
| <input type="checkbox"/> Geneva Centre for Security Sector Governance (DCAF) | <input type="checkbox"/> HELVETAS Swiss Intercooperation | |
| <input type="checkbox"/> Humanity & Inclusion (HI) | <input type="checkbox"/> ICTJ (International Center for Transitional Justice) | |
| <input type="checkbox"/> Instituto Holandes para Democracia Multipartidaria (NIMD) | <input type="checkbox"/> Integrity Watch | |
| <input type="checkbox"/> International Alert | <input type="checkbox"/> International Rescue Committee | <input type="checkbox"/> Interpeace |
| <input type="checkbox"/> Kvinna till Kvinna Foundation | <input type="checkbox"/> Life and Peace Institute (LPI) | |
| <input type="checkbox"/> MDG-EISA - Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), bureau de Madagascar | | |
| <input type="checkbox"/> Mercy Corps | <input type="checkbox"/> MLAL - ProgettoMondo | <input type="checkbox"/> MSIS-TATAO |
| <input type="checkbox"/> NIMD (Netherlands Institute for Multiparty Democracy) | <input type="checkbox"/> Nonviolent Peaceforce | |
| <input type="checkbox"/> Norwegian Refugee Council (NRC) | <input type="checkbox"/> Nile Sustainable Development Organization - NSDO | |
| <input type="checkbox"/> OCNH-Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti | <input type="checkbox"/> OIKOS | |
| <input type="checkbox"/> ONG Adkoul - ONG Adkoul | <input type="checkbox"/> ONG AZHAR | <input type="checkbox"/> OXFAM |
| <input type="checkbox"/> Peace Direct | <input type="checkbox"/> Plan International | <input type="checkbox"/> PNG UN Country Fund |
| <input type="checkbox"/> Red de Instituciones por los Derechos de la Niñez | <input type="checkbox"/> ROI - Roza Otunbayeva Initiati | |
| <input type="checkbox"/> Saferworld | <input type="checkbox"/> Sampan'Asa Momba ny Fampandrosoana (SAF/FJKM) | |
| <input type="checkbox"/> Save the Children | <input type="checkbox"/> Search for Common Ground (SFCG) | |
| <input type="checkbox"/> SIHA (Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa) | <input type="checkbox"/> SismaMujer | |
| <input type="checkbox"/> SOS Sahel Sudan | <input type="checkbox"/> Stichting Impunity Watch | <input type="checkbox"/> Tearfund |
| <input type="checkbox"/> The Carter Center, Inc. | <input type="checkbox"/> Trocaire | <input type="checkbox"/> War Child |
| <input type="checkbox"/> War Childhood Museum (WCM) | <input type="checkbox"/> World Vision International | <input type="checkbox"/> World Vision Myanmar |
| <input type="checkbox"/> ZOA | <input type="checkbox"/> blank_placeholder | <input type="checkbox"/> Autre, Precisez |

Autre, veuillez préciser

Partenaires de mise en oeuvre

À combien de partenaires de mise en œuvre le projet a-t-il transféré de l'argent depuis **le début du projet** ?

2

À combien de partenaires de mise en œuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent **durant l'année civile en cours** (pour les rapports de juin: janvier à juin ; pour les rapports de novembre: janvier à-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux: durée totale du projet) ?

2

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez selectionner le type d'organisation

*

- Associations Nationales de Jeunes
- Associations Nationales de Femmes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- OSC nationale des femmes et des jeunes
- OSC internationale des femmes et des jeunes
- Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre?

*

Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet ?**

*

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

50000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet ?**

*

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

40325.12

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours?**

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

26665.78

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours

Veuillez limiter votre réponse à 1500 caractères

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a dirigé les activités de renforcement de capacités de 720 jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains (Observatoire National des Droits Humains (ONDH), jeunes mobilisateurs U-reports, jeunes membres des Comités de Paix) en termes de l'approche T-Miova (ou « Tanora miova » qui signifie « jeunes qui changent ») qui est l'outil d'engagement et de participation des jeunes au niveau communautaire, y compris les aspects de plaidoyer et d'interaction avec les autorités et influenceurs locaux.

Le MJS a également dirigé la mise en place de 147 espaces d'échange dans 6 sur 9 Régions d'intervention et de 341 groupements communautaires regroupant 4105 jeunes ou "Vondron'ny Tanora eny Ifotony" (VTI) qui développent des plans d'action en faveur des droits humains et de la consolidation de la paix présentés au niveau des autorités à travers des dialogues intergénérationnels pour l'engagement de ces derniers.

Le MJS a renforcé les capacités de plus de 1250 jeunes femmes en leadership et en prise de parole en public, dans le cadre de la préparation du Youth Connekt Africa Summit, initialement prévu à Madagascar mais annulé en raison de la crise socio-politique.

2

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez selectionner le type d'organisation

*

- Associations Nationales de Jeunes
- Associations Nationales de Femmes
- Autres Associations Nationales de la société civile
- Associations sous-nationales de jeunes
- Associations sous-nationales de femmes
- Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- Organisations régionales de la société civile
- Organisations Régionales
- ONGs Internationales
- Entité gouvernementale
- OSC nationale des femmes et des jeunes
- OSC infranationale des femmes et des jeunes
- Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Observatoire National des Droits Humains (ONDH)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en oeuvre, **pour la durée totale du projet ?** *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

245000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet ?** *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

175500

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours?** *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

175500

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours

Veuillez limiter votre réponse à 1500 caractères

L'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) a renforcé les capacités d'autoprotection et d'engagement civique des jeunes défenseurs des droits humains grâce à des formations en cascade ayant touché 893 participants, des campagnes de sensibilisation sur le terrain et la création de contenus en ligne.

L'ONDH favorise une participation active et sécurisée des jeunes en ayant instauré cinq Comités de Paix fonctionnels, qui soutiennent des mécanismes de dialogue, des réseaux de protection et la résolution des conflits locaux en collaboration avec les institutions étatiques et les autorités traditionnelles et religieuses.

Enfin, l'ONDH mis en place des dispositifs durables : un fonds d'appui juridique ayant pris en charge trois victimes, 16 émissions radio pour sensibiliser les communautés, un mécanisme de signalement des préoccupations sur les droits humains avec 935 cas enregistrés, ainsi qu'une collaboration avec les Organisations de la Société Civile à travers la création d'un collectif et la production de quatre plaidoyers pour la défense des droits humains.

Rapportage financier

» Taux d'Implementation par récipiendaire

Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire

Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.

Veuillez vous assurer que vous saisissez le montant correct. Toutes les valeurs doivent être saisies en Dollars US.

Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s'il s'agit de différents bureaux pays. Vous aurez l'occasion de partager un budget plus détaillé dans la prochaine section.

Récipiendaire	"Budget total du projet (en full US \$) Veuillez indiquer le budget total tel qu'il figure dans le document de projet en dollars US.	Transferts à ce jour (en full US \$) Veuillez indiquer le montant total transféré à chaque bénéficiaire à ce jour en dollars US	"Dépenses à ce jour (en full US \$) Veuillez indiquer le montant approximatif dépensé à ce jour en dollars US	Taux de mise en œuvre en pourcentage du budget total (calculé automatiquement)
BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	*	*	*	71.17%
	*	*	*	%
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance	*	*	*	68.26%

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	*	*	*	67.65%
	577529	404271	390688	
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%

	*	*	*	%
	*	*	*	%
TOTAL	2000000	1400001	1392746	69.64%

Le taux d'exécution approximatif en pourcentage du budget total du projet, sur la base des valeurs saisies dans la matrice ci-dessus, est de **69.64%**. Pouvez-vous confirmer que ce chiffre est correct ? *

- Correct Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez indiquer le taux d'exécution approximatif en %. *

» Budgétisation sensible au genre

Indiquez quel **pourcentage (%)** du budget contribue à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) tel que mentionné dans le document du projet? *

50

Le montant du budget contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE) sur la base du pourcentage indiqué ci-dessus et du budget total du projet est de **\$US 1000000**. Pouvez-vous confirmer que ce montant est correct ? *

- Correct Incorrect

Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer le *montant du budget alloué à GEWE* en dollars US. *

Le montant dépensé à ce contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes est de **\$US 696373**. Ce montant est-il correct ? *

- Correct Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez écrire le *montant dépensé à ce jour* pour GEWE en dollars US *

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES.

Les modèles de budget sont disponibles [ici](#)

01. Rapport Financier Annuel - RAM 2_20251103-11_58_6.xlsx



Marqueurs de projet

Veuillez sélectionner le marqueur de genre associé à ce projet. *

- Score 1 pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de façon significative (moins de 30 % du budget total pour GEWE).
- Score 2 pour les projets dont l'égalité de genre est un objectif important et qui allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE.
- Score 3 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal et qui allouent au moins 80 % du budget total du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE)

Veuillez sélectionner le marqueur de risque associé à ce projet. *

- Marqueur de risque 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats
- Marqueur de risque 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Veuillez sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (PBF Focus Area) associé à ce projet *

- (1.1) Réforme du secteur de la sécurité
- (1.2) État de droit
- (1.3) Démobilisation, désarmement et réintégration
- (1.4) Dialogue politique
- (2.1) Réconciliation nationale
- (2.2) Gouvernance démocratique
- (2.3) Prévention/gestion des conflits
- (3.1) Emploi
- (3.2) Accès équitable aux services sociaux
- (4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État
- (4.2) Extension de l'autorité de l'État/administration locale
- (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des FBP)

Le projet fait-il partie d'une ou plusieurs fenêtres prioritaires du PBF? *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- Initiative de promotion du genre
- Initiative de promotion de la jeunesse
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional
- Aucune

Comité de pilotage et Interactions avec le gouvernement

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet? *

- Oui
 Non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

L'année 2025 a marqué une étape pour le projet avec la tenue de deux revues techniques à mi-parcours et deux réunions du comité de projet. Ces moments de réflexion et de décision stratégiques ont permis d'approfondir les apprentissages et d'ajuster les approches du projet. Ils ont aussi contribué à renforcer la cohérence globale des interventions.

Les 23 et 24 juin 2025, une mini-retraite a réuni l'équipe du projet, représentant les trois agences onusiennes de mise en œuvre, l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Elle a été suivie d'une revue technique avec le Secrétariat Technique du PBF le 30 juin 2025. Ces revues ont favorisé un dialogue sur les progrès, les défis et les priorités. Les discussions ont permis d'identifier des leviers d'amélioration opérationnelle, d'harmoniser les méthodes de travail et de renforcer la coordination entre les partenaires techniques, institutionnels et associatifs.

Les échanges lors de la troisième réunion du comité de projet en mai 2025 ont mis en avant la nécessité de prolonger la durée du projet pour consolider les acquis, notamment le volet jeunes piloté par l'ONDH. Un consensus s'est dégagé sur l'importance de renforcer la communication interne et externe du projet afin d'amplifier la visibilité des résultats et la reconnaissance du soutien du PBF. Des mesures ont été décidées pour diversifier les canaux de communication, améliorer la qualité des messages diffusés et valoriser les réussites locales auprès des parties prenantes et du grand public.

La quatrième réunion du comité de projet, tenue le 27 octobre 2025, a permis de confirmer les orientations proposées lors des revues à mi-parcours et de valider les ajustements stratégiques du projet. Les membres du comité ont salué les réalisations en matière de renforcement des capacités des différents acteurs tels que les jeunes, les autorités et les Forces de Défense et de Sécurité ainsi que la dynamique de coordination renforcée entre ces acteurs de terrain. Les membres du comité de projet ont également pris acte de l'approbation par le PBSO de la demande d'extension de 6 mois supplémentaires et du processus de signature en cours. Cette prolongation permettra de finaliser les activités prévues, de consolider les capacités des jeunes et d'assurer une appropriation nationale durable des acquis du projet. Enfin, la réunion a permis d'analyser l'évolution du contexte socio-politique marqué par des tensions et des mouvements citoyens depuis septembre 2025. Ces éléments ont été intégrés dans la planification des activités afin d'adapter les stratégies d'intervention et de renforcer le rôle des jeunes dans le monitoring, la documentation et la protection des droits humains.

En somme, les revues à mi-parcours et les réunions du comité de projet ont permis d'ancrer le projet dans une dynamique d'apprentissage continu, d'alignement stratégique et de consolidation des partenariats pour maximiser son impact.

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi.

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à travers son Secrétariat Général et sa Direction Générale de la Jeunesse, a joué un rôle stratégique dans la promotion des droits humains et la consolidation de la paix, en co-présidant le comité de projet avec le HCDH. La Direction de Planification et du Suivi-Évaluation (DPSE) du MJS a assuré un suivi avec l'équipe du projet et a guidé les interventions pour garantir l'atteinte des objectifs. Les trois formatrices nationales en droits humains issues du MJS, mobilisées pour les sessions de formation, ont contribué à institutionnaliser la culture des droits humains au sein du ministère. En octobre 2025, après un changement de régime, un nouveau Ministre de la Jeunesse et des Sports a été nommé. Une rencontre avec ce dernier a eu lieu le 6 novembre 2025 lors d'une réunion entre le MJS et les partenaires, confirmant la volonté de poursuivre la collaboration. Cette dynamique s'est concrétisée par la signature, le même jour, du document de projet mis à jour pour l'extension sans coût. À ce jour, aucun changement de staff au sein du MJS n'est prévu dans les deux à trois mois à venir, garantissant la stabilité et la continuité des activités.

D'autres entités gouvernementales, telles que le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), et le Ministère de la Justice, ont participé à l'orientation des décisions stratégiques via le comité technique. L'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG), le Ministère des Forces Armées (MFA), le Ministère de la Sécurité Publique (MSP) et le Ministère Délégué en charge de la Gendarmerie (MDG) à travers leur Secrétariat Général et/ou leur Direction Générale respectifs, ont contribué à la préparation et à l'organisation des formations des formateurs et des sessions pour les agents en fonction sur le terrain en matière de droits humains, de liberté d'expression, d'accès à l'information et de sécurité des journalistes. Cette implication a favorisé l'intégration progressive des principes des droits humains et de liberté d'expression dans leurs pratiques et a renforcé les interactions entre ces acteurs institutionnels et les jeunes défenseurs des droits humains, consolidant la confiance mutuelle et la prévention des conflits.

Aux niveaux déconcentré et décentralisé, les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS) ont renforcées leurs capacités à travers leur participation aux formations et à la coordination locale avec les Observatoires Régionaux des Droits Humains (ORDH) et les Comités de paix (CP). Les DRJS et les autorités locales (Préfectures, Régions et autres Services Techniques Déconcentrés) entretiennent une collaboration avec les jeunes défenseurs des droits humains et les acteurs locaux, et s'impliquent dans le traitement des cas de préoccupations sur les droits humains, contribuant ainsi à un système de prévention des conflits.

Partie I : AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.
- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.

Veuillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant

Contractualisation des partenaires *		
<input type="radio"/> Ne pas commencé	<input type="radio"/> Commencé	<input type="radio"/> Partiellement commencé
<input checked="" type="radio"/> Complété	<input type="radio"/> Pas Applicable	
Recrutement d'équipe *		
<input type="radio"/> Ne pas commencé	<input type="radio"/> Commencé	<input type="radio"/> Partiellement commencé
<input checked="" type="radio"/> Complété	<input type="radio"/> Pas Applicable	
Collection de lignes de base *		
<input type="radio"/> Ne pas commencé	<input type="radio"/> Commencé	<input checked="" type="radio"/> Partiellement commencé
<input type="radio"/> Complété	<input type="radio"/> Pas Applicable	
Identification des bénéficiaires *		
<input type="radio"/> Ne pas commencé	<input type="radio"/> Commencé	<input type="radio"/> Partiellement commencé
<input checked="" type="radio"/> Complété	<input type="radio"/> Pas Applicable	

Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.)

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

L'état global de mise en œuvre du projet révèle une progression à travers la réalisation des principales étapes du cycle opérationnel, traduisant des avancées sur les plans institutionnel et technique.

La contractualisation avec les partenaires clés s'est achevée selon un calendrier différencié : début 2024 pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports, août 2024 pour le Studio SIFAKA, juin 2025 pour l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH). Ce processus de contractualisation a permis d'établir une collaboration garantissant le déploiement opérationnel progressif des activités.

Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques s'est poursuivi avec le recrutement du personnel de l'ONDH, venant compléter les équipes des agences onusiennes et du MJS mobilisées depuis la première année du projet.

Parallèlement, la collecte des données de référence a été amorcée par l'équipe de suivi-évaluation, tandis que l'étude sur l'espace civique, conduite par le cabinet Focus Development Association (FDA), est en cours de finalisation (prévue pour décembre 2025).

L'identification des bénéficiaires : jeunes observateurs, organisations de la société civile, Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et institutions étatiques a été complétée dans les 9 régions et 36 districts d'intervention.

Depuis janvier 2025, la mise en œuvre des activités a connu une accélération ayant permis d'enregistrer des résultats tangibles en renforcement des capacités des jeunes observateurs, des jeunes défenseurs/ses des droits humains, des groupements communautaires de jeunes appelés localement Vondron'ny Tanora eny Ifotony (VTI), des Junior Reporters Clubs (JRC), des jeunes filles et femmes, des Magistrats et des agents des FDS et des autorités locales.

Le projet a également démontré sa capacité d'adaptation au contexte socio-politique national. A travers les jeunes observateurs, il a contribué au monitoring et à la documentation d'événements majeurs, tels que les mobilisations communautaires contre l'accaparement des terres à Atsimo Andrefana, dans les îles Sakatia et Mitsio, les tensions entre l'Etat et les communautés autour du projet d'autoroute à Antananarivo, ainsi que les mouvements citoyens récents, notamment celui de la Génération Z et les évolutions politiques survenues en septembre et octobre 2025.

Au-delà de leur rôle d'observatoire, les jeunes soutenus par le projet se sont affirmés comme catalyseurs du dialogue entre institutions nationales, autorités locales et communautés, notamment autour des grands projets d'investissement et des enjeux fonciers mais aussi durant la période de manifestations dans le pays, au cours de laquelle les Comités de paix ont joué un rôle de médiation entre les autorités et les jeunes. Ces avancées témoignent de la maturité croissante du projet, de sa pertinence stratégique dans le contexte actuel et de son impact concret sur la participation citoyenne, la protection des droits humains et la consolidation de la paix à Madagascar.

Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-décembre (prévu); pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

Le projet est-il sur la bonne voie pour que les produits soient achevés dans les délais prévus, comme indiqué dans le plan de travail ?

Oui

Non

Si non, veuillez fournir une explication

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

La mise en œuvre du projet n'a pas progressé conformément au calendrier et au plan de travail initiaux, mais avec les efforts d'accélération engagés depuis le début de l'année 2025 et l'approbation de l'extension de six mois supplémentaires de la durée de mise en œuvre du projet, l'atteinte des résultats demeure sur la bonne voie et reste pleinement envisageable.

Plusieurs facteurs contextuels, institutionnels et financiers ont contribué au ralentissement de l'atteinte des résultats. En premier lieu, les retards enregistrés en 2024 trouvent leur origine dans un climat politique marqué par la tenue des élections législatives et communales. Cette période a été caractérisée par une prudence institutionnelle accrue et une coopération limitée des autorités sur les thématiques jugées sensibles, notamment celles liées à l'espace civique et aux droits humains. Ce contexte a freiné la progression du projet durant une grande partie de l'année 1. A partir du premier trimestre 2025, le projet a connu une accélération de sa mise en œuvre à travers l'adoption d'un plan d'action spécifique. Des résultats substantiels ont été enregistrés tels qu'une meilleure appropriation des outils de signalement des préoccupations des droits humains par les jeunes, le renforcement des connaissances sur les droits humains et l'espace civique par tous les acteurs (jeunes, forces de sécurité, autorités locales, acteurs juridiques, etc.) ainsi que le rapprochement concret entre la jeunesse et les systèmes institutionnels de protection, à travers les comités de paix et les observatoires des droits humains ainsi que les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les sociétés civiles appuyées par le projet.

Les mouvements de la Génération Z, fortement réprimés entre septembre et octobre 2025, ont eu des effets contrastés sur l'action de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH), influençant par conséquent la progression des résultats du projet. Ces événements ont constitué à la fois des opportunités et des contraintes : des opportunités, car ils ont permis aux jeunes observateurs/trices de renforcer leurs capacités de suivi et de documentation des préoccupations des droits fondamentaux dans l'espace civique (liberté d'expression, de réunion pacifique) ; mais aussi des contraintes, la réticence des autorités ayant limité la poursuite d'activités nécessitant une collaboration étroite, telles que les dialogues institutionnels ou les actions de plaidoyer. Ces blocages ont retardé l'atteinte des produits de renforcement de passerelle de dialogue axée sur la protection et de renforcement des stratégies de protection pour permettre une meilleure inclusion et protection des jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains dans l'espace civique. Pourtant, la mobilisation croissante de la jeunesse – en particulier de la Génération Z – autour des questions des droits humains, de justice sociale et de gouvernance transparente, qui s'est poursuivie après les changements de régime d'octobre 2025, ouvre de réelles perspectives de consolidation et d'amplification des progrès en matière de dialogue entre les acteurs.

Par ailleurs, les difficultés de financement apparues au second semestre 2025 ont fortement ralenti le rythme d'exécution. Une demande de déblocage de la deuxième tranche a été soumise au Peacebuilding Support Office (PBSO à New York) le 26 août 2025, mais les fonds n'ont pas encore été transférés en raison de contraintes internes. À ce jour, le projet ne dispose plus que d'un solde résiduel d'environ 1 % de la première tranche reçue. Cette situation compromet la poursuite des activités prévues, notamment celles déjà en retard, telles que (i) la production du guide d'autoprotection pour les jeunes ; (ii) l'élaboration des manuels de formation pour les écoles des FDS et (iii) le renforcement des capacités des jeunes en conception de projets, mobilisation de ressources et suivi-évaluation. Ces retards affectent directement l'atteinte des produits sur la vulgarisation du cadre juridique et des pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique, sur le renforcement en capacités d'autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique, et sur le développement des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources et de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité par les jeunes, ce qui risquent de freiner la consolidation des résultats obtenus au premier semestre 2025.

Toutefois, malgré ces contraintes, la période d'extension de six mois récemment approuvée et matérialisée par la signature du document de projet mis à jour offre une réelle opportunité pour l'atteinte de l'ensemble des produits et des résultats du projet. Elle constitue un cadre propice à la finalisation des activités retardées, au renforcement des mécanismes de collaboration entre les acteurs (jeunes, OSC, comités de paix, FDS, autorités locales, etc.), à une meilleure appropriation des résultats par les bénéficiaires ainsi qu'à l'ancrage durable des dispositifs de prévention des conflits et de protection des droits humains et de leurs défenseurs engagés dans l'espace civique. Cette prolongation de la durée de mise en œuvre jusqu'en juillet 2026, devrait ainsi contribuer à renforcer l'efficacité, la

pérennité et l'impact du projet.

Résumé de progrès

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Pour atteindre le résultat 1 axé sur le renforcement de l'autoprotection des jeunes pour une participation effective, sûre et inclusive dans l'espace civique à Madagascar, des avancées ont été enregistrées par rapport au renforcement de leurs capacités.

Les manifestations pacifiques des jeunes de la Génération Z en septembre 2025 pour revendiquer leurs droits fondamentaux (accès à l'eau, électricité, lutte contre la corruption) dans 7 sur 9 régions d'intervention du projet, illustre la contribution des accompagnements menés depuis le début du projet à renforcer leur engagement citoyen. L'implication des jeunes s'est traduite par la documentation quotidienne des préoccupations sur les droits humains pendant ces manifestations, ayant servi de source de données fiables à la population nationale et à la communauté internationale, alors que les sources officielles étaient limitées.

Plus de 5000 jeunes issus des groupements communautaires de jeunes ou Vondron'ny Tanora eny Ifotony (VTI), comités de paix, Junior Reporters Clubs et réseaux d'observateurs et de U-Reporters ont été sensibilisés aux droits humains, au monitoring, à l'espace civique et à l'éducation aux médias et à l'information (EMI), dépassant la cible de 1500 jeunes. Leur pensée critique et leur capacité à identifier et à contrer la désinformation sont consolidées grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'EMI. Parmi eux, 1144 jeunes ont acquis des connaissances sur les droits humains et les mécanismes de protection et d'autoprotection physique, psychologique et numérique, ainsi que sur les méthodes de vérification et de signalement des préoccupations en matière des droits humains, tandis que 720 jeunes ont assimilé sur le changement de comportement social par l'approche T-Miova.

Afin de contribuer au résultat 2 portant sur la mise en place de passerelles de dialogue et de collaboration entre les institutions et les jeunes, les acteurs publics ont été dotés des outils nécessaires à la protection des jeunes défenseurs des droits humains et de l'espace civique.

A ce titre, 475 membres des départements étatiques et autorités locales – soit plus du double de la cible (200) – ont une compréhension des droits humains et des responsabilités liées à la protection des jeunes défenseurs. Plus précisément, 268 représentants institutionnels et autorités locales ont consolidé leur compréhension des mécanismes de protection des droits humains et se sont approprié leurs rôles dans la promotion des libertés fondamentales. Parallèlement, 161 agents des forces de défense et de sécurité (FDS) ont amélioré leurs connaissances en droits humains. Cette dynamique s'est traduite par une gestion responsable et non répressive des manifestations de la Génération Z observées à Fianarantsoa, Mahajanga et Antsirabe. En complément, 19 instructeurs issus de sept écoles militaires, de police et de gendarmerie disposent de modules actualisés sur les droits humains et l'espace civique, qu'ils transmettront à leurs pairs. Simultanément, 27 magistrats à Antananarivo ont renforcé leurs capacités sur les normes juridiques et internationales relatives à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et à la sécurité des journalistes, favorisant la protection judiciaire.

En parallèle, la collaboration et les dialogues entre les jeunes, les institutions, les autorités locales et les forces de sécurité s'est renforcée via la concertation et les échanges initiés lors des sessions de formation.

Pour l'atteinte du résultat 3 relatif à la pérennisation de l'engagement des jeunes et des mécanismes de protection, une dynamique multi-acteurs s'est consolidée.

Avec l'appui des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS), 4105 jeunes regroupés en 341 groupements communautaires (VTI) ont élaboré 341 plans d'action axés sur les droits humains et 200 plans d'action concertés pour la promotion de la paix. Ces initiatives ont été soutenues par les autorités locales à travers neuf dialogues intergénérationnels régionaux et un dialogue national.

Les outils de signalement ont enregistré 935 cas de préoccupations sur les droits humains, où 47% sont traités parmi les 60 signalements pertinents reçus. La réactivité des jeunes dans le suivi des droits humains s'est renforcée grâce à l'opérationnalisation de trois outils de signalement (KoboToolbox, ligne téléphonique gratuite, SMS U-Report), et à la dotation des neuf Observatoires Régionaux des Droits Humains (ORDH) en équipements numériques et connexion internet.

Par ailleurs, deux victimes de représailles à Mahajanga et Sambava et un journaliste blessé à Antsiranana lors des manifestations pacifiques de la Génération Z ont été pris en charge par le fonds d'appui à la protection des défenseurs des droits humains et journalistes. Ce dispositif de fonds d'appui renforce les mécanismes existants, favorise la reconnaissance de l'ONDH comme acteur-clé du système de protection national et confirme l'impact de l'appui du Fonds pour la Consolidation de la Paix à Madagascar.

Enfin, le réseautage des jeunes s'est traduit par leur mobilisation dans la Coalition Jeunes, Paix et Sécurité, les

préparatifs du Youth Connekt Africa Summit, la célébration de la Journée Internationale de la Paix et le Symposium National des jeunes pour la Paix. A travers le réseau créé, les jeunes défenseurs des droits humains affirment leur leadership dans la préservation d'un espace civique ouvert et contribuent au dialogue inclusif dans le cadre de la transition politique. Au niveau communautaire, 147 espaces d'échange dans 6 régions impliquent 2165 jeunes dans des actions de plaidoyer et de sensibilisation. L'ONDH a accru sa visibilité par des communiqués sur des préoccupations en matière de droits humains (empoisonnements alimentaires, accaparement de terrains, manifestations pacifiques) et par la coordination avec la société civile et des avocats bénévoles pour soutenir les jeunes détenus lors du mouvement de la Génération Z.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Une amélioration de la confiance en soi des femmes s'observe à travers leur participation aux espaces communautaires et institutionnels liés à l'Agenda Femme, Paix et Sécurité.

Pendant les préparatifs du Youth Connekt Africa Summit, plus de 1250 jeunes femmes ont développé leurs compétences en leadership et prise de parole en public. Un changement de perception des rôles sociaux des femmes, favorisant des relations égalitaires entre femmes et hommes, a découlé des discussions. Les 30 participantes à la formation sur le leadership collectif, l'autonomisation des femmes et la masculinité positive pilotée à Morondava, se sont engagées à agir pour la protection des droits des femmes.

Le leadership féminin au sein de l'Observatoire National des Droits Humains s'est affirmé par leur rôle dans le suivi des préoccupations sur les droits humains touchant les femmes, les enfants et les groupes vulnérables pendant les manifestations de la Génération Z, notamment dans les régions Atsimo Andrefana, Analamanga et Haute Matsiatra. Leur engagement a permis une visibilité des violences fondées sur le genre (cas de la femme dont les cheveux ont été brûlés par un gendarme) et a suscité un deuxième communiqué du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Les violences perpétrées par les forces de défense et de sécurité ont réduit après cette action internationale.

Le rôle des femmes dans la transmission des savoirs a été valorisé grâce à la présence majoritaire de formatrices (68% de l'équipe) lors des sessions en droits humains destinées aux institutions locales et aux jeunes.

L'appropriation des thématiques d'autoprotection, de monitoring et d'empowerment par les femmes est favorisée par cette représentativité féminine.

La transformation du rôle des jeunes dans les communautés et les institutions s'est opérée par leur implication dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions du projet. En tant que formateurs, animateurs de comités de paix et concepteurs d'outils de suivi-évaluation, les jeunes hommes et femmes sont reconnus comme acteurs de changement et médiateurs dans la prévention des conflits et la protection des droits humains.

L'engagement citoyen des jeunes pour défendre les droits humains s'est affirmé par le mouvement de la Génération Z menant des manifestations pacifiques. En partie grâce aux sensibilisations sur les droits fondamentaux et la liberté d'expression, la prise de conscience et le changement de comportement des jeunes se manifestent par des revendications, la création de collectifs, l'instauration d'une culture de mobilisation non violente et la mise en place de comités de surveillance communautaire pendant la période de refondation du pays. L'initiative des jeunes à constituer un comité ad-hoc inclusif au sein de la Coalition Jeunes, Paix et Sécurité, ou à se regrouper en Conseil National de la Jeunesse confirme leur leadership et renforce leur participation aux dialogues nationaux.

Le projet est-il en cours de mise en œuvre depuis 1+ an ? *

Oui

Non

POUR LES PROJETS DE 1+ AN EN COURS DE MISE EN ŒUVRE UNIQUEMENT :

*

Le projet démontre-t-il des résultats en matière de consolidation de la paix (au niveau des résultats du projet) ?

Au niveau des résultats de la consolidation de la paix, y-a-t-il des résultats obtenus au niveau sociétal ou structurel, y compris des changements d'attitudes, de comportements ou d'institutions.

Oui

Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir des exemples de résultats concrets en matière de consolidation de la paix

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Dans le cadre de la prévention des conflits liés aux problèmes de prise de possession de terrains sans consentement des communautés locales, une dynamique communautaire d'expression des droits fonciers s'est consolidée auprès des communautés confrontées à des accaparements de terres impliquant des sociétés privées, notamment la société d'extraction minière Base Toliara dans le Sud (Atsimo Andrefana) et la société d'agriculture industrielle Green Mada Land dans le Nord (Nosy Be). Les communautés concernées ont gagné en capacité à formuler leurs préoccupations et revendications, en particulier leur droit à la restitution et à la sécurisation de leurs terres, essentielles à leur subsistance et à leur dignité sociale. Les communautés locales ont affirmé leur légitimité et leur participation dans la gouvernance foncière et la prévention des tensions sociales grâce au processus de consultation initié par les Organisation de la Société Civile (OSC) locales et les jeunes, avec l'appui du projet.

Au cours du premier semestre 2025, un climat de confiance entre l'État et les défenseurs des droits humains s'est renforcé, avec une reconnaissance du rôle des jeunes et des OSC dans la facilitation du dialogue entre les autorités et les communautés locales autour des problématiques foncières. Les jeunes, auparavant perçus comme des opposants, sont désormais considérés comme des acteurs légitimes de médiation, contribuant à une interaction plus constructive avec les autorités nationales. Cette action a également permis de garantir une protection des jeunes défenseurs des droits humains et des OSC dans leur rôle de veille sur le respect des droits humains par les entreprises extractives, tout en respectant les lois nationales et en évitant les conflits.

La prévention des tensions sociales s'est améliorée grâce à l'instauration d'un espace de concertation multi-acteurs, réunissant les autorités nationales et locales, les investisseurs privés, les OSC et les jeunes. Ce cadre structuré de dialogue a favorisé l'institutionnalisation de la participation citoyenne, la transparence dans la gestion des terres et la co-responsabilité entre l'État, les entreprises et la société civile. Ces résultats ont été rendus possibles par le dialogue impulsé par les jeunes de l'Observatoire Régional des Droits Humains (ORDH).

Lors des manifestations pacifiques du mouvement de la Génération Z revendiquant leurs droits fondamentaux dans la ville d'Antsiranana, au Nord de Madagascar, la prévention des violences a été assurée grâce à une gestion pacifique et coordonnée des tensions liées aux mobilisations, évitant de nouveaux incidents tragiques après la mort d'un étudiant le 26 septembre 2025. Ces résultats ont été rendus possibles par le signalement des cas de violences et de braquages par les jeunes observateurs, en complément de leur observation quotidienne des mobilisations de la jeunesse. Par ailleurs, un déroulement pacifique des mobilisations à Antsiranana dès le 27 septembre 2025 a été largement relayé par les médias et les réseaux sociaux. Cette évolution a été l'effet immédiat du rôle de médiation de l'ORDH entre les jeunes manifestants et les forces de l'ordre, activé à la demande du Préfet et soutenu par la collaboration préexistante entre l'ORDH et le Comité de paix présidé par le Préfet. Cette expérience illustre un changement structurel dans la gouvernance locale de la sécurité en période de tensions, reconnaissant les jeunes défenseurs des droits humains comme acteurs légitimes de prévention et de médiation, et constitue un modèle reproductible pour d'autres régions confrontées à des tensions similaires.

Dans les régions de Vakinankaratra, Atsimo Andrefana et Boeny, une évolution des pratiques opérationnelles respectueuses des droits humains par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) a été observée, caractérisée par une approche préventive, non violente et collaborative de la gestion démocratique des foules. En effet lors des mobilisations de la Génération Z dans ces régions, les FDS ont privilégié la communication, la médiation, le soutien aux victimes et le respect des libertés fondamentales, limitant le recours à la force. Au-delà des résultats immédiats, un changement structurel au sein des institutions de FDS a été amorcé, marqué par l'intégration progressive des principes de droits humains, de proportionnalité et de dialogue dans leurs pratiques professionnelles. En ancrant ces valeurs au cœur de l'action sécuritaire, les mécanismes locaux de prévention des conflits ont été renforcés, contribuant à une consolidation de la paix fondée sur la responsabilité institutionnelle et le respect des droits humains. Ces résultats sont induits par les formations de formateurs en droits humains pour les instructeurs au sein des écoles des FDS dans la région Vakinankaratra, ainsi que les sessions en cascade sur les droits humains et la gestion de l'espace civique pour les FDS opérationnelles sur terrain entre mai et août 2025 dans les 9 régions d'intervention du projet.

Dans l'affirmative, veuillez fournir des sources ou des références (y compris des liens) comme preuve des résultats de la consolidation de la paix, ou les soumettre en pièces jointes supplémentaires.

Les données probantes peuvent être quantitatives ou qualitatives, mais elles doivent démontrer les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats du cadre de résultats du projet. Il peut s'agir d'enquêtes sur le projet (comme des sondages de perception), de rapports de surveillance, de documents gouvernementaux ou d'autres productions de connaissances qui ont été élaborés dans le cadre du projet.

File attachment

Click here to upload file. (< 10MB)

Partie II: Progrès par Résultat du projet

Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ? *

1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veuillez écrire les résultats du projet tels qu'ils figurent dans le cadre des résultats du projet qui se trouve dans le document du projet.

Résultat 1 *

Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.

Résultat 2 *

La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes de protection institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.

Résultat 3 *

Des mécanismes de protection institutionnels, non étatiques, en ligne et hors-ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

Résultat 4 *

Résultat 5 *

Résultat 6 *

Résultat 7

*

Résultat 8

*

Résultats Additionnels

*

Si le projet a plus de 8 résultats, veuillez énumérer les résultats restants ici.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat1 dans le tableau ci-dessous

- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le par "N/A" et fournissez toute explication.
- Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (500 caractères maximum par entrée)

» Résultat 1 : Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.

O C 1	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicate ur pour la période de référence	Progrès de l'indicate ur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
1. 1	Pourcentage des jeunes cibles qui se sentent compétents dans leur défense des droits humains.	61%	75%	92% (50% femmes, 73% jeunes de 30 ans et moins) sur 339 répondants.	92% (50% femmes, 73% jeunes de 30 ans et moins) sur 339 répondants.	La formulation de l'indicateur a changé de « compétents, capables et sûrs » en « compétents », pour plus de précision dans la mesure de la compétence des jeunes. Le sentiment de compétences a dépassé la cible parce que les sessions de formation incluent des pratiques, études de cas et mise en situation simulée des participants où ils peuvent directement appliquer les acquis pour renforcer l'assimilation.

1. 2	Pourcentage d'organisations de la société civile et médias formées mettant en oeuvre les stratégies pour la protection des jeunes défenseurs des droits humains et/ou des stratégies de sensibilisation aux médias et à l'information pour la paix dans leurs activités.	47.2%	60%	N/A	N/A	Le sujet de l'indicateur a changé des « organisations des jeunes » en « organisations de la société civile » pour élargir la cible à toutes les organisations civiles formées qui ne se limitent pas aux organisations de jeunes. Le retard de la mesure de l'indicateur est dû au fait que les activités d'éducation aux médias et à l'information sont encore en cours, et le suivi auprès des organisations se fera à la fin de ces activités.
1. 3						
1. 4						
1. 5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 1?

1 **2** 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 1.

.....

Produit 1.1

Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sûre des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.

.....

Produit 1.2

Les capacités en autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de cet espace.

.....

Produit 1.3

.....

Produit 1.4

.....

Produit 1.5

.....

Autres Produits

Si le résultat 1 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

.....

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 1.1: Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sûre des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.

1. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
.....

1.	Nombre de jeunes cibles ayant acquis les connaissances clés en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.	89	750	1864 (51% femmes, 72% jeunes de 30 ans et moins).	1864 (51% femmes, 72% jeunes de 30 ans et moins).	L'objet de l'indicateur a changé de « pourcentage de connaissances acquises » en « nombre de jeunes cibles ayant acquis des connaissances » pour faire référence aux bénéficiaires à la place des connaissances acquises. Le nombre atteint a dépassé la cible grâce au système de formations menées par le MJS (720), le HCDH (251), et l'ONDH (893) dans les chef-lieux des 9 régions et répliquées par les jeunes dans les 36 Districts.
----	--	----	-----	---	---	---

1.	Nombre de jeunes cibles appliquant les connaissances acquises en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.	0	750	N/A	N/A	La qualification dans l'indicateur a changé de « appliquant et relayant » en « appliquant » pour plus de précision dans la mesure de l'application des connaissances. Le retard de la mesure s'explique par le retard de la diffusion des guides d'autoprotection qui constituent les bases des connaissances. Le suivi de cet indicateur se fera auprès des jeunes qui auront reçus les guides d'autoprotection.
1.						
1.						
3						
.....
1.						
1.						
4						
.....
1.						
1.						
5						
.....

» Produit 1.2: Les capacités en autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de cet espace.

1. 2	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des diviations ou autre changements à l'indicateur</i>
1. 2. 1	Nombre de jeunes cibles qui utilisent les connaissances sur l'autoprotection pour protéger leur engagement dans l'espace civique.	0	750	1864 (51% femmes, 72% jeunes de 30 ans et moins).	1864 (51% femmes, 72% jeunes de 30 ans et moins).	L'unité utilisée dans l'indicateur a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. Le nombre atteint a dépassé la cible grâce au système de formations menées par le MJS (720), le HCDH (251), et l'ONDH (893) dans les chef- lieux des 9 régions et répliquées par les jeunes dans les 36 Districts.

1.	Pourcentage de filles, femmes et minorités outillées, se sentant protégées pour s'engager dans l'espace civique.	0%	50%	85% (100% femmes, 54% jeunes de 30 ans et moins) sur 203 répondants.	85% (100% femmes, 54% jeunes de 30 ans et moins) sur 203 répondants.	Les minorités ont été ajoutées comme sujet de l'indicateur parce que les femmes et les minorités sont des groupes marginalisés dans la société et requièrent un renforcement de leur protection. Le sentiment de protection par rapport aux outils fournis aux femmes a dépassé la valeur cible parce que les modules de formation techniques initialement prévus ont été ajouté de modules sur le développement personnel et chaque module de formation intègre un exemple concret sur la situation des femmes, renforçant l'assimilation.
1.						

1. 2. 4						
1. 2. 5						

» Produit 1.3:

1. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
1. 3. 1						
1. 3. 2						
1. 3. 3						
1. 3. 4						
1. 3. 5						

» Produit 1.4:

1. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
1. 4. 1						
1. 4. 2						
1. 4. 3						
1. 4. 4						
1. 4. 5						

» Produit 1.5:

1. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
1. 5. 1						
1. 5. 2						
1. 5. 3						
1. 5. 4						
1. 5. 5						

» Résultat 2 : La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes de protection institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.

O C 2	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicate ur pour la période de référence	Progrès de l'indicate ur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
2. 1	Pourcentage des jeunes cibles ayant confiance en la protection par les mécanismes de protection institutionnels à travers une amélioration de la redevabilité des autorités étatiques.	6.6%	50%	65% (50% de femmes, 82% de jeunes de 30 et moins) parmi 255 répondants.	65% (50% de femmes, 82% de jeunes de 30 et moins) parmi 255 répondants.	La formulation de l'indicateur « en confiance et se sentant protégé » a changé en « ayant confiance en la protection » pour plus de précision dans la mesure de l'indicateur par un adjectif. Le sentiment de confiance aux mécanismes a dépassé la valeur cible parce que le sondage a été mené après les manifestations ayant conduit à la dissolution du régime répressif et à la formation du régime de refondation suscitant plus de confiance aux jeunes grâce à la libération des détenus arbitraires.

2.	Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels formés s'engageant conjointement avec les jeunes dans l'espace civique pour développer une confiance mutuelle.	8	80	N/A	N/A	L'unité utilisée dans l'indicateur a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. Le retard de la mesure de l'indicateur est dû à un report du sondage prévu au dernier trimestre de l'année, planifié pour 2026 suite aux perturbations institutionnelles dans le pays après les manifestations du 25-septembre au 16 octobre 2025 et causant une réticence des institutions.
----	--	---	----	-----	-----	---

2.						
----	--	--	--	--	--	--

2.						
----	--	--	--	--	--	--

2.						
----	--	--	--	--	--	--

Combien de produits sont définis sous le résultat 2?

1 **2** 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 2

Produit 2.1

Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les violations des droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.

Produit 2.2

En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.

Produit 2.3

Produit 2.4

Produit 2.5

Autres Produits

Si le résultat 2 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 2.1: Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les violations des droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.

2. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
2. 1. 1	Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels se sentant engagés dans la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.	167	240	244 (92 femmes, 53 jeunes de 30 ans et moins).	244 (92 femmes, 53 jeunes de 30 ans et moins).	L'unité utilisée dans l'indicateur a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle.

2.	Pourcentage des cas de violations des droits humains et des libertés fondamentales dénoncés par les jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique et traités par les acteurs institutionnels.	50%	75%	47% sur 60 cas documentés.	47% sur 60 cas documentés.	La faible valeur s'explique par la priorisation du traitement des cas jugés pertinents par l'Observatoire Régional des Droits Humains.
----	--	-----	-----	----------------------------	----------------------------	--

2.						
----	--	--	--	--	--	--

2.						
----	--	--	--	--	--	--

2.						
----	--	--	--	--	--	--

» Produit 2.2: En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.

2. 2	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
.....

2. 1	Nombre de jeunes cibles ressentant une collaboration avec les acteurs des mécanismes de protection institutionnels.	320	750	169 (80 femmes, 135 jeunes de 30 ans et moins).	169 (80 femmes, 135 jeunes de 30 ans et moins).	L'unité utilisée a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. Les adjectifs « responsable, inclusive et sûre » qualifiant la collaboration sont supprimés parce que l'existence de collaboration est suffisante au lieu de trois définitions différentes. L'opérationnalisation des dialogues réguliers et du comité de paix n'est pas effective dans 4 régions sur 9 à cause des occupations des acteurs des mécanismes institutionnels, limitant leur engagement.
---------	---	-----	-----	---	---	--

2.	Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels cibles s'engageant pour l'inclusion des femmes et minorités.	0	80	N/A	N/A	L'unité utilisée a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. L'indicateur considérant « des jeunes » a changé en « des femmes et des minorités » pour mesurer ces groupes marginalisés étant donné que l'aspect sur les jeunes est évalué dans d'autres indicateurs. Le retard de la mesure de l'indicateur est dû au report du sondage prévu au dernier trimestre de 2026 suite aux perturbations institutionnelles dans le pays après les manifestations de la Génération Z.
2.						
2.						

2. 2. 5						
------------------------	--	--	--	--	--	--

» Produit 2.3:

2. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
2. 3. 1						
2. 3. 2						
2. 3. 3						
2. 3. 4						
2. 3. 5						

» Produit 2.4:

2. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
2. 4. 1						
2. 4. 2						
2. 4. 3						
2. 4. 4						
2. 4. 5						

» Produit 2.5:

2. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
2. 5. 1						
2. 5. 2						
2. 5. 3						
2. 5. 4						
2. 5. 5						

» Résultat 3 : Des mécanismes de protection institutionnels, non étatiques, en ligne et hors-ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

O C 3	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicate ur pour la période de référence	Progrès de l'indicate ur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
3. 1	Pourcentage de jeunes cibles se sentant légitimes dans leur défense des droits humains grâce à la pluralité de protection à leur disposition.	21.5%	50%	90% (46% femmes, 75% jeunes de 30 ans et moins) sur 325 répondants.	90% (46% femmes, 75% jeunes de 30 ans et moins) sur 325 répondants.	Le sujet « défenseurs des droits humains » a changé en « cibles » se référer à tous les bénéficiaires. La formulation a changé de « légitimes, libres et résilients » en « légitimes », pour plus de précision parce que la légitimité suffit au lieu de trois définitions différentes. Le terme « revendications » est changé en « défense des droits humains » pour l'élargir. Le sentiment de légitimité a dépassé la cible parce que la protection à disposition des jeunes est au niveau local et diversifiée.

3. 2	Pourcentage de jeunes cibles comprenant l'usage des outils et mécanismes de protection existant auprès des publics cibles, des femmes et des publics vulnérables.	38%	50%	N/A	N/A	La formulation de l'indicateur a changé de « connaissant et comprenant » en « comprenant », pour plus de précision dans la mesure étant donné que la compréhension signifie une connaissance préalable. Le retard de la mesure de l'indicateur est dû au retard de la mise en place des mécanismes de feedbacks réguliers et des dialogues réguliers, alors que ces sont les principaux mécanismes de protection au niveau local.
3. 3	Pourcentage de jeunes cibles qui pensent que les principales institutions publiques soutiennent les jeunes s'engageant dans l'espace civique.	79.2%	80%	51% (48% femmes, 78% jeunes de 30 ans et moins) parmi 185 répondants.	51% (48% femmes, 78% jeunes de 30 ans et moins) parmi 185 répondants.	L'indicateur dans le document de projet manquait de verbe, alors le verbe « soutiennent » a été ajouté.
3. 4						

3.						
5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 3?

1 2 **3** 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 3

.....

Produit 3.1

Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.

.....

Produit 3.2

Les stratégies d'engagement civique des jeunes, les mécanismes étatiques et des OSC-s sont soutenues par des approches et outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire afin d'inciter un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.

.....

Produit 3.3

Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.

.....

Produit 3.4

.....

Produit 3.5

.....

Autres Produits

Si le résultat 3 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

.....

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 3.1: Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.

3. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changements à l'indicateur</i>
3. 1. 1	Pourcentage des cas de défenseurs des droits humains en danger pris en charge par les mécanismes mis en place, en tenant en compte les spécificités de genre et intersectionnelles.	0	50%	100% (50% femmes, 50% jeunes de 30 ans et moins) sur 2 cas.	100% (50% femmes, 50% jeunes de 30 ans et moins) sur 2 cas.	Les cas de défenseurs des droits humains en danger ne sont pas nombreux parce que le renforcement de capacités en autoprotection des jeunes a été mené au préalable.

3. 1. 2.	Nombre d'organisations de la société civile utilisant le système d'alerte précoce en réseau et coordonné des jeunes défenseurs des droits humains.	0	50% des organisations formées.	27 (sur 161 organisations formées).	27 (sur 161 organisations formées).	L'unité utilisée dans l'indicateur a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. Le retard est dû à la possibilité de signalement anonyme (88 cas), à la possibilité d'appartenance à plusieurs organisations où la personne s'identifie en tant qu'Observatoire National des Droits Humains (816 cas), limitant l'exactitude des données.
----------------	--	---	--------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--

3.	Pourcentage de cas traités parmi les cas ayant utilisé le fonds d'appuis pour la protection juridique et judiciaire des jeunes et des journalistes, en prenant en compte les spécificités de genre et intersectionnelles.	0%	50%	100% (67% femmes, 33% jeunes de 30 ans et moins) sur 3 cas.	100% (67% femmes, 33% jeunes de 30 ans et moins) sur 3 cas.	L'indicateur initial qui mesurait "l'utilisation des fonds" a changé en mesure des "cas traités parmi les cas utilisant le fonds" étant donné qu'une utilisation élevée des fonds ne détermine pas la performance du projet ou non. Le nombre de cas pris en charge par le fonds est faible étant donné la mise à disposition du fonds et la constitution du comité de gestion a été effective à partir du 1er octobre 2025.
3.					
3.					

» Produit 3.2: Les stratégies d'engagement civique des jeunes, les mécanismes étatiques et des OSC-s sont soutenues par des approches et outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire afin d'inciter un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.

3. 2	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
.....

3. 2. 1	Nombre d'utilisateurs des outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire pour le signalement de cas de violations des droits humains.	558	Amélioration de 50%	237 (96 femmes, 175 jeunes de 30 ans et moins).	237 (96 femmes, 175 jeunes de 30 ans et moins).	L'unité utilisée a changé de « pourcentage » à « nombre » pour évaluer la valeur réelle. Une précision est ajoutée sur l'utilisation pour signalement de cas de préoccupations sur les droits humains pour différencier des partages de préoccupations ou questions dans l'indicateur ci-dessous. Le nombre d'utilisateurs est faible parce que l'outil n'est pas encore diffusé au public, mais limité aux bénéficiaires directs, où les plus actives sont les coordonnateurs et les points focaux.
---------------	--	-----	---------------------	---	---	--

3. 2. 2	Nombre de personnes qui partagent leurs préoccupations et posent des questions/clarifications sur les services de soutien disponibles pour répondre à leurs besoins grâce à des mécanismes de feedback établis.	0	2 par mois.	N/A	N/A	Le retard de la mesure de l'indicateur est dû au retard de la mise en place des mécanismes de feedback et de redevabilité.
3. 2. 3						
3. 2. 4						
3. 2. 5						

» Produit 3.3: Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.

3. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
.....

3. 3. 1	Pourcentage de jeunes et organisations de la société civile formés ayant soumis des propositions de projet.	0%	30%	N/A	N/A	L'indicateur initial mesurant le sentiment de confiance des jeunes pour le montage de projet est changé en un indicateur de produit plus concret mesurant la quantité de jeunes ayant soumis de propositions de projet à l'issue des formations. La mesure de l'indicateur est en retard à cause de la mise en œuvre de ces formations prévues vers la fin du projet pour assurer un plan de sortie permettant l'autonomisation des jeunes avec les nouvelles propositions de projet.
---------------	---	----	-----	-----	-----	---

3. 3. 2	Nombre de nouveaux projets relatifs aux droits humains, à l'espace civique, à la liberté d'expression, à la prévention des conflits, ou à la consolidation de la paix par les jeunes ou organisations de la société civile formés eux-mêmes financés.	0	1	N/A	N/A	Les thématiques des nouveaux projets dans l'indicateur ont changé de « la protection des jeunes défenseurs des droits humains » en une large option de thématiques relatives aux droits humains et à la paix. La mesure de l'indicateur est en retard à cause de la mise en œuvre de ces formations prévues vers la fin du projet pour assurer un plan de sortie permettant l'autonomisation des jeunes avec les nouveaux projets financés.
3. 3. 3						
3. 3. 4						
3. 3. 5						

» **Produit 3.4:**

3. 4	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
3. 4. 1						
3. 4. 2						
3. 4. 3						
3. 4. 4						
3. 4. 5						

» **Produit 3.5:**

3. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
3. 5. 1						
3. 5. 2						
3. 5. 3						
3. 5. 4						
3. 5. 5						

» Résultat 4 :

O C 4	Indicateu rs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicate ur pour la période de référence	Progrès de l'indicate ur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changem ents (s'il y en a)
4. 1						
4. 2						
4. 3						
4. 4						
4. 5						
Combien de produits sont définis sous le résultat 4?						
1 2 3 4 5 Plus de 5						
Veuillez lister tous les produits pour le résultat 4						
..... Produit 4.1 						

Produit 4.2

.....

Produit 4.3

.....

Produit 4.4

.....

Produit 4.5

.....

Autres Produits

Si le résultat 4 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 4.1:

4. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
4. 1. 1						
4. 1. 2						
4. 1. 3						
4. 1. 4						
4. 1. 5						

» **Produit 4.2:**

4. 2	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
4. 2. 1						
4. 2. 2						
4. 2. 3						
4. 2. 4						
4. 2. 5						

» **Produit 4.3:**

4. 3	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
4. 3. 1						
4. 3. 2						
4. 3. 3						
4. 3. 4						
4. 3. 5						

» **Produit 4.4:**

4. 4. 4. 1	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
4. 4. 2						
4. 4. 3						
4. 4. 4						
4. 4. 5						

» **Produit 4.5:**

4. 5	Indicateur s <i>Décrivez l'indicateur</i>	Indicateur de base <i>Indiquez la valeur de base de l'indicateur</i>	Cible de fin de projet <i>Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet</i>	Progrès des l'indicateu rs pour la période de référence <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport</i>	Progrès de l'indicateu r depuis le début du projet <i>Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cumulatif depuis le début du projet</i>	Raisons pour les retards ou changeme nts (s'il y en a) <i>Expliquez les raisons pour des déviations ou autre changement à l'indicateur</i>
4. 5. 1						
4. 5. 2						
4. 5. 3						
4. 5. 4						
4. 5. 5						

Si le projet comporte plus de 4 résultats, utilisez cet espace pour décrire les progrès réalisés sur les indicateurs des résultats restants.

*

Partie III: Questions transversales

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films

Si oui, indiquez combien d'événements, at pour chacun, la date approximative et une brève description, inculant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

Événements	Titre de l'événement	Date (peut être approximative)	Lieu (Si connu)	Audience cible	Objectifs (900 caractères)
Événement 1	Développement du mécanisme de redevabilité inclusive dans le cadre du projet.	Janvier – mars 2026.	Antananarivo et les sites d'intervention	Membres techniques du projet ONDH/ORDH Les FDS et autorités Les jeunes DH dont les VTI et les U-reporters.	Co-développer un mécanisme de redevabilité inclusive pour permettre une mise en place d'une espace sûre et protectrice pour les JDH avec une implication effective de tous les acteurs et parties prenantes, ceci entrant dans la transformation sociale (SBC) du projet.

Événement 2	Dialogues réguliers entre jeunes et autorités.	Janvier - avril 2026.	Chefs-lieux de 9 régions et 36 districts d'intervention du projet.	Jeunes, réseaux des jeunes, FDS, autorités locales et traditionnelles etc.	Mettre en œuvre un processus de dialogue participatif centrée sur les droits humains : (i) renforcer les connaissances et les capacités de réflexion des jeunes et des autorités pour éviter les tensions, les conflits et respecter les droits fondamentaux dans l'espace civique, (ii) soutenir la mobilisation des jeunes à co-créer avec les autorités locales y compris les FDS des solutions locales face aux mauvaises pratiques qui menacent la paix et les droits humains, (iii) renforcer les mécanismes locaux de protection des droits humains et de leurs défenseurs.
--------------------	--	-----------------------	--	--	--

Événement 3	Formation des formateurs et formation en cascade sur le leadership féminin, l'empowerment et le montage de projets.	Mars - avril 2026.	Analamanga, Boeny, Atsinanana, Haute Matsiatra.	Jeunes, jeunes filles et femmes membres des ORDH, comités de paix et OSC partenaires.	Renforcer les compétences en leadership et empowerment des femmes, ainsi qu'en développement de projets des jeunes pour permettre aux participants de diriger, encadrer et soutenir d'autres jeunes, créer des réseaux favorisant des processus de paix inclusifs et appuyer la concrétisation de projets communautaires.
--------------------	---	--------------------	---	---	---

Événement 4	Capitalisation et pérennisation des acquis dans les régions prioritaires.	Avril et mai 2026.	DIANA, Atsimo Andrefana, Boeny, Menabe.	Tous/tes les jeunes cibles : VTI, U-reporters, ORDH, JDDH, jeunes filles, etc. Toutes les autorités locales y compris les FDS.	Promouvoir l'appropriation par les parties prenantes afin de tirer les meilleures parties de la qualité et de l'effectivité de l'engagement des jeunes et des autorités et leurs impacts dans la promotion et la protection des droits humains et de leurs défenseurs/ses et la consolidation de la paix à Madagascar. Capitaliser et diffuser les résultats et les changements induits par le projet aux parties prenantes.
--------------------	---	--------------------	---	--	--

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement:

- i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet
- ii. L'impact du projet sur leur vies
- iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Il s'agit d'une question facultative. Vous pouvez la laisser sans réponse si elle n'est pas pertinente

Impact Humain	Partie Prenante	Quel est l'impact du projet sur leur vies?	Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

1	<p>Association de jeunes : Observatoire National des Droits Humains (ONDH)</p>	<p>Les jeunes bénéficiaires sont désormais capable de suivre, signaler et rapporter des cas de préoccupations sur les droits humains, de s'affirmer dans leurs communautés, de s'exprimer librement, de revendiquer leurs droits ainsi que ceux des personnes vulnérables, et d'agir contre les injustices. Confrontés auparavant à une méconnaissance des droits humains, à des comportements irresponsables, à des situations d'abus ou à une peur des autorités locales, les jeunes n'osaient pas s'engager ouvertement dans l'espace civique. Le renforcement de leurs connaissances en droits humains a induit une adoption de comportements responsables et protecteurs des droits humains. Aujourd'hui, ces jeunes ne sont plus de simples observateurs qui documentent mieux les données, mais des acteurs citoyens engagés, capables de discerner les informations sur les préoccupations des droits humains, de respecter et de promouvoir les droits humains dans leur vie quotidienne et dans leur rôle professionnel.</p>	<p>"Avant le projet, alors que j'étais encore au lycée, j'avais déjà commencé à m'intéresser à l'amour, même si ce n'était pas très sérieux — j'aimais trois filles à la fois. En arrivant à l'université, cela a continué, et même empiré. Il y avait beaucoup de choses que j'ignorais sur la citoyenneté, notamment sur les responsabilités des dirigeants et le fonctionnement des institutions dans notre pays. L'apport du projet a été considérable : il m'a permis d'acquérir des connaissances, de comprendre mes droits en tant qu'homme ou femme, de bénéficier d'un espace d'expression pour les jeunes, d'être encouragé à prendre des responsabilités, à respecter les droits humains et à veiller à leur application à travers les structures étatiques. Aujourd'hui, la réalité a changé : les droits humains font désormais partie de ma vie quotidienne, que ce soit dans leur respect, leur protection ou leur suivi. La communauté elle-même attend et espère que je sois un défenseur de leurs droits, surtout en cas de pression ou d'injustice. Je suis particulièrement attentif à la défense des droits des femmes. C'est cela qui m'a particulièrement marqué et qui a aussi inspiré mes amis jeunes à l'époque. J'ai transformé cette expérience en défi personnel, et c'est ce qui me pousse aujourd'hui à accorder une grande importance à la défense des droits des femmes dans le cadre de mon engagement."</p> <p>Monsieur RAZAFIMANOSOKY Capstrand, Coordonnateur régional de l'Observatoire National des Droits Humains, Menabe.</p>
---	---	--	---

2	Structure de résolution de conflits : Comité de Paix	<p>Le recours au dialogue par les autorités, avec une collaboration, confiance mutuelle et une inclusion des jeunes dans la résolution des conflits s'observe progressivement au niveau local. Auparavant, l'absence d'espace pour se concerter librement au sein de la communauté créait des isolations et des tensions favorisant les conflits. La mise en place de la structure locale de résolution de conflits appelée Comité de Paix, réunissant des autorités traditionnelles et religieuses, des forces de défense et de sécurité, ainsi que des jeunes a permis d'instaurer le changement d'attitude de la communauté les uns envers les autres. Désormais, la communauté arrive à trouver un terrain d'entente pacifique et s'habitue à dialoguer pour résoudre les problèmes, en considérant les voix de toutes les parties prenantes sans discrimination.</p>	<p>"Avant l'arrivée du projet, il existait un manque de confiance entre les jeunes, les autorités et les citoyens ordinaires au sein de notre fokontany et de notre commune. De nombreux problèmes sociaux et conflits locaux découlaient d'un manque de compréhension mutuelle et de l'absence d'espaces de dialogue pacifique. Les jeunes et les citoyens ne connaissaient pas bien leurs droits et devoirs, ce qui les rendait souvent vulnérables aux abus ou incapables de se défendre légalement.</p> <p>Avec l'arrivée du projet, plusieurs formations et ateliers ont été organisés à l'intention des jeunes, des leaders communautaires et des autorités locales.</p> <p>Aujourd'hui, même si le changement se fait progressivement, on observe une évolution positive. Les habitants savent désormais dialoguer de manière pacifique et avec confiance lorsqu'un problème survient — que ce soit entre eux, entre jeunes et autorités, ou avec d'autres membres de la communauté.</p> <p>De plus en plus de jeunes s'engagent activement dans la protection des droits humains et la promotion de la paix. Ils peuvent s'exprimer, prendre des responsabilités et participer aux prises de décision au niveau local.</p> <p>Enfin, ce changement est d'autant plus important qu'il a permis d'établir un lien pacifique entre les autorités et les citoyens, favorisant le dialogue et, progressivement, la confiance mutuelle."</p> <p>Madame RAZAFINDRAIBE Tsikiniaina Tinah Fitiavana, Point Focal du Comité de Paix,</p>
---	--	---	--

			Atsimo Andrefana.
3	Groupes de personnes vulnérables : femmes, personnes atteintes d'albinisme, personnes vivant avec handicap, ...	Une prise de conscience de responsabilité est témoignée par les personnes vulnérables, systématiquement impliquées dans les sessions de renforcement de capacités en droits humains. Avant la formation, ces personnes sont des membres de groupements ou d'associations spécifiques qui ont déjà un certain niveau de responsabilité. Toutefois, la connaissance est limitée concernant les droits humains et les outils de changement de comportement pour une meilleure autoprotection et participation dans l'espace civique de ces personnes marginalisées. Le renforcement des capacités des jeunes a permis d'améliorer la confiance en soi, les techniques de leadership. Les groupes connaissent leur voix et leur place au sein de la société respectueuse des droits humains et osent s'affirmer et prendre plus de responsabilités, surtout le partage avec leurs pairs, notamment concernant les droits des personnes vulnérables.	"À travers ma participation à la formation en changement de comportement pour les jeunes T-miova, j'ai acquis des compétences que je ne maîtrisais pas auparavant, mais qui concernent les besoins de ma vie quotidienne. En tant que femme en situation de handicap engagée dans la sensibilisation communautaire, j'ai pu renforcer mes capacités à mener des actions concrètes au sein de mon association et dans ma communauté. J'ai commencé à mettre en place des activités de redevabilité, à initier des plaidoyers, et à accompagner mes pairs en situation de handicap, pour une société plus inclusive". Madame ANDRIAMANAMPISOA Hobiniaina Tolojanahary, H2A (Handicap Association Ankadimanga) Antananarivo.

4	Forces de Défense et de Sécurité	<p>Les pratiques relatives aux droits humains lors des manifestations pacifiques ne sont pas respectées car les agents responsables du maintien de la gestion démocratique de foule sont obligés de suivre l'ordre du supérieur hiérarchique, voire d'un ordre à caractère politique. Mais lors des manifestations de la Génération Z, certaines Forces de Défense et de Sécurité ont montré des comportements respectueux des droits humains : A Antsirabe, où se concentrent trois écoles des Forces de défense et de sécurité (FDS) parmi les 7 écoles soutenus par le projet : une école de police (ENIAP) et deux écoles militaires (ACMIL et ENSOA) disposant du plus grand nombre de formateurs et d'instructeurs en droits humains en activité, les FDS ont franchi une étape significative, passant de la prise de conscience à l'action concrète. Leur comportement exemplaire sert désormais de modèle pour les autres régions, démontrant l'importance d'une gestion pacifique et dialoguée des foules, sans recours à la force. Les effets immédiats de cette approche se traduisent par une meilleure prévention des violences et un respect accru des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de réunion pacifique des citoyens.</p>	<p>“Les droits humains et les droits fondamentaux ont été respectés à Antsirabe pendant les manifestations pacifiques par la Génération Z”. Monsieur Le Commissaire de Police RAKOTONAINA Hajatiana Nambinina, Instructeur en droits humains auprès de l'Ecole Nationale des Inspecteurs et des Agents de Police (ENIAP) Antsirabe.</p>
----------	---	---	---

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédents, vous pouvez utiliser cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet

Veuillez limiter votre réponse à 4000 caractères

La formation sur le leadership et l'empowerment au féminin (L&EF), organisée à Morondava, a permis à 30 femmes et 1 homme issus des OSC et des Observatoires des droits humains de renforcer leurs capacités en matière de genre et de masculinité positive, de leadership collectif basé sur la méthode DAE (Direction, Alignement et Engagement), d'empowerment, de plaidoyer et de communication stratégique et d'influence. Ces sessions ont constitué un espace d'échanges et de solidarité où les participantes ont pu partager leurs expériences, identifier leurs défis communs et développer une vision collective du rôle des femmes suivant l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. L'apprentissage s'est ainsi traduit par une prise de conscience accrue de leur potentiel individuel et collectif, ainsi que par une volonté affirmée de s'impliquer activement dans la vie sociale et économique de leurs communautés.

L'impact le plus marquant de cette initiative réside dans la création d'un réseau de femmes leaders dans le district de Morondava. Ce réseau, né à l'issue de la formation, constitue une plateforme dynamique de coopération et d'entraide permettant aux participantes de poursuivre leurs actions au-delà du cadre du projet. Grâce à cette structure, les femmes leaders peuvent désormais coordonner des initiatives communes, relayer les messages de promotion de l'égalité de genre et renforcer la représentativité féminine dans les instances locales et les espaces civiques. Ce réseau devient ainsi un levier durable de changement social, contribuant à l'autonomisation des femmes et à la consolidation d'un leadership féminin inclusif et collectif, en cohérence avec les objectifs des Nations Unies en matière d'égalité des genres et de gouvernance participative.

Avant sa participation à la formation organisée à Antananarivo, une personne atteinte d'albinisme ne disposait pas d'informations suffisantes sur ses droits fondamentaux ni sur les mécanismes de protection disponibles. Comme de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité, elle était confrontée à la discrimination et à l'exclusion sociale, sans les moyens nécessaires pour faire valoir ses droits ou accéder aux services d'assistance appropriés. Cette situation traduisait un déficit d'information et de sensibilisation auprès des jeunes qui limitait leur autonomisation et participation pleine et effective dans l'espace civique.

Grâce à l'approche inclusive promue par le projet, qui veille à l'intégration systématique des personnes vulnérables dans les formations et l'ensemble des activités mises en œuvre, la participante a pu renforcer ses connaissances sur les droits des personnes atteintes d'albinisme et sur les mécanismes institutionnels de protection existants. Elle a ainsi développé des compétences lui permettant de mieux se protéger, de faire valoir ses droits et de relayer ces acquis au sein de sa communauté. Cet exemple illustre l'impact concret du projet en matière de renforcement des capacités, d'autonomisation et de promotion de l'inclusion sociale, conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination.

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) pour illustrer l'impact humain du projet

OPTIONAL

Fichier 1

OPTIONAL

Click here to upload file. (< 10MB)

Fichier 2

OPTIONAL

Click here to upload file. (< 10MB)

Fichier 3**OPTIONAL**

Click here to upload file. (< 10MB)

You can also add up to 3 links to online resources that illustrate the human impact of the project.

OPTIONAL

Lien 1

OPTIONAL

Lien 2

OPTIONAL

Lien 3

OPTIONAL

Please check the applicable change based on the story above.

How we worked:

*

Please select up to 3.

- Numérisation améliorée
- Des méthodes de travail innovantes
- Ressources supplémentaires mobilisées
- Cadres politiques améliorés ou initiés
- Capacités renforcées
- Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique
- Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFIS)
- Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Numérisation améliorée :

Le suivi des cas signalés concernant les préoccupations liées aux droits humains est facilité par l'existence d'un tableau de bord opérationnel ainsi que par l'utilisation d'outils numériques centralisés, autant que possible. En centralisant les données de signalement sur la plateforme KoboToolbox, les coordonnateurs régionaux de l'Observatoire National des Droits Humains ont accès aux informations relatives à leurs régions respectives, tandis que le HCDH bénéficie d'une vue d'ensemble couvrant l'ensemble des régions. La réactivité de l'observatoire et la documentation du suivi des traitements des cas par les mécanismes institutionnels de protection sont améliorées en utilisant cet outil qui garantit des rapports avec des données complètes et sécurisées, essentielles pour la protection des victimes, des témoins et des défenseurs.ses des droits humains envoyant le signalement.

L'anonymat des observateurs des droits humains est garanti grâce à l'utilisation de badge d'identification avec un simple code QR. Leurs informations initialement enregistrées dans la plateforme KoboToolbox sont sécurisées et accessibles rapidement à chaque envoi de signalement.

La collecte de données relatives au projet inclut également la numérisation pour la réalisation de sondages en remplaçant les enquêtes sur papier traditionnelles par le sondage court et rapide via l'outil sms U-Report.

Le renforcement des capacités des jeunes pendant les campagnes de sensibilisation au niveau local implique l'utilisation du site web éducatif "Internet of Good Things" (Internet des Bonnes Choses) lorsque l'accès à internet est possible. Les jeunes apprennent selon leur rythme et intérêt sur des volets disponibles en français et en malgache concernant la protection des droits humains dans l'espace civique, les droits de l'enfant, ou la sécurité internet.

Tous les processus liés à l'utilisation de ces outils sont préalablement testés par un échantillon d'utilisateurs finaux, puis ajustés en fonction des besoins identifiés.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Capacités renforcées :

La documentation des préoccupations sur les droits humains par les jeunes constitue une compétence acquise, comme en témoignent les données qu'ils ont collectées lors des manifestations pacifiques violemment réprimées de la Génération Z. Les rapports par l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) depuis chaque région ont servi de base fiable éclaircissant les réponses du système des Nations Unies, de la communauté internationale et de la société civile à un moment où il était difficile d'obtenir des informations vérifiées. La mobilisation des jeunes sur le terrain, la vérification des informations issues de sources ouvertes, primaires et secondaires, la constitution d'une base de données avec preuves, ainsi que la production de rapports structurés, illustrent leur engagement et leur professionnalisme.

Les défenseurs des droits humains ont développé leurs compétences en médiation, en observation des droits humains et en collaboration avec divers acteurs grâce à l'approche fondée sur l'action et l'inclusion pendant les formations. Leurs aptitudes en plaidoyer et prise de parole en public sont renforcées en leur offrant un espace de dialogue inclusif et en les intégrant dans un cadre institutionnel. Ce cadre leur permet d'interagir avec les autorités locales, les journalistes et les organisations de la société civile. Leur engagement personnel s'est transformé en un rôle de leadership communautaire, fondé sur des compétences concrètes. L'élargissement du renforcement des capacités, assuré par de jeunes formateurs et formatrices dans les 36 Districts des 9 régions d'intervention du projet, a permis d'étendre la portée géographique du projet.

La mise en place de plaidoyers en faveur de la liberté d'expression, de l'accès à l'information, du droit de manifester pacifiquement, ainsi que d'autres préoccupations liées aux droits humains, témoigne de la capacité des jeunes de l'ONDH à analyser la situation dans l'espace civique. Ils sont en mesure de prendre des initiatives, d'assumer des responsabilités et de participer à la vie citoyenne, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité.

La capacité de gestion de projet de l'ONDH a été renforcée grâce au transfert direct de fonds à ces organisations. Cela leur a permis de mettre en œuvre leurs activités de promotion des droits humains et de résolution des conflits, et de continuer à générer des résultats au projet malgré les contraintes financières des agences des Nations Unies. Deux femmes ont renforcé leurs compétences à l'international, apportant une valeur ajoutée en leadership, empowerment féminin et réseautage grâce à leur participation respective à une formation des femmes et au dialogue des Nations Unies et des OSC sur la consolidation de la paix. L'une a formé en cascade des femmes bénéficiaires du projet sur le leadership féminin, tandis que l'autre portera la voix des jeunes de Madagascar et partagera les conclusions et apprentissages avec eux.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique :

Les coalitions locales ont été renforcées grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité au niveau local, y compris les jeunes, mobilisés à travers les Comités de paix. Parallèlement, une coalition nationale a été initiée dans le cadre de l'agenda « Jeunesse, Paix et Sécurité ».

La collaboration entre les jeunes, les institutions étatiques et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) a été encouragée en intégrant les jeunes aux sessions de formation sur les droits humains organisées au sein de ces institutions. Les autorités gouvernementales locales ont également été invitées à rejoindre les Comités de paix, renforçant ainsi la coordination multi-acteurs.

Un exemple de cette dynamique est l'initiative de dialogue menée dans le contexte du projet d'extraction minière de la société Base Toliara, dans la région Atsimo Andrefana. Cette action a permis d'élargir l'impact du projet, en suscitant la visite sur place du Chef du Gouvernement et du Chef de l'État.

Par ailleurs, l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) a été renforcé son réseau avec d'autres Organisations de la Société Civile, comme cela a été le cas lors de la publication de communiqués pendant les manifestations.

Avec qui travaillons-nous *

- Renforcement des partenariats avec les IFI
- Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies
- Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- En partenariat avec le milieu universitaire/académique local
- En partenariat avec des entités infranationales
- En partenariat avec des entités nationales
- En partenariat avec des volontaires locaux

Expliquez, s'il vous plaît

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Partenariat avec des organisations locales de la société civile :

L'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) a constitué un réseau solide avec d'autres Organisations de la Société Civile (OSC), jouant un rôle actif dans la production de communiqués et parmi les signataires. Ce réseau a permis de revendiquer collectivement le respect des droits humains et la réouverture de l'espace civique, notamment durant les manifestations fortement réprimées dans les grandes villes de Madagascar, entre le 25 septembre et le 16 octobre 2025.

Les représentants de 161 OSC ayant participé aux activités du projet ont exprimé leur conscience de la nécessité de s'unir, tout en respectant le cadre légal, pour promouvoir le dialogue comme moyen de prévention et de résolution des conflits. Ils se sont engagés à transmettre les connaissances acquises à leurs membres, assurant la pérennité et l'élargissement de l'impact du projet.

En partenariat avec le milieu universitaire/académique local :

Une amélioration du respect des droits humains par certaines Forces de Défense et de Sécurité (FDS) a été observée lors du maintien de l'ordre public à Antsirabe, où les FDS ont encadré les jeunes manifestants pacifiques de manière respectueuse des libertés fondamentales. Cette évolution découle du renforcement des capacités des instructeurs des écoles des FDS, formés deux fois en droits humains, qui ont ensuite transmis ces compétences à leurs collègues. Des modules sur les droits humains ont été intégrés dans sept écoles des FDS à Madagascar, contribuant à une appropriation des normes et principes.

L'École Nationale de la Magistrature et des Greffes a également bénéficié d'une formation sur les normes juridiques internationales, notamment la liberté d'expression, l'accès à l'information et la protection des journalistes.

En partenariat avec des entités nationales :

Le leadership du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a permis une appropriation nationale et locale des activités.

Les Comités de paix incluent des représentants des entités nationales et locales, sous le leadership du Préfet, favorisant une approche inclusive de la prévention des conflits.

La collaboration entre 268 représentants des autorités étatiques, locales et des OSC est apparue comme essentielle pour briser les barrières entre les institutions et les défenseurs des droits humains.

Les formations dispensées par dix formateurs des FDS, dont deux femmes, ont facilité l'assimilation des contenus par 140 agents opérationnels sur le terrain, dont douze femmes, grâce à une approche familiale.

Enfin, la sensibilisation du grand public est renforcée par une émission radiophonique régulière dans les régions Analamnaga, Boeny, Haute Matsiatra, Anosy, DIANA grâce à la collaboration avec le studio SIFAKA, ou l'implication des Directions Régionales de la Communication et de la Culture qui soutiennent cette initiative.

Leave no one behind – Ne laisser personne de côté

Sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme décrí dans le document projet *

Obligatoire

- Persons sans-emploi (Chômeurs)
- Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)
- Communautés autochtones
- Personnes handicapées
- Personnes touchées par la violence (par exemple, VBG)
- Femmes
- Jeunesse
- Enfants
- Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre
- Personnes vivant dans et autour des zones frontalières
- Personnes touchées par des catastrophes naturelles
- Personnes affectées par les conflits armés
- Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

Partie IV : Suivi, Évaluation et Conformité

» Suivi

Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les résultats du suivi par des tests administrés avant et après chaque session de formation montre que les jeunes bénéficiaires ont renforcé leurs connaissances, compétences et outils en matière de promotion et protection des droits humains, tandis que les acteurs institutionnels bénéficiaires ont amélioré leur engagement. L'amélioration de ces 5 indicateurs mesurés par des questions d'autoévaluation et de connaissances confirme l'effet immédiat des formations.

Par ailleurs, une amélioration de la collaboration, de la confiance et du soutien entre les jeunes et les institutions étatiques est montré par les résultats de l'enquête de perception menée via la plateforme de sondage rapide par sms U-Report. Cette enquête de suivi menée 2 à 9 mois après les formations renseigne 3 indicateurs du projet. Confirmant les données quantitatives, les jeunes ont partagé, à travers 5 témoignages recueillis dans 9 régions, des récits illustrant des changements concrets : suppression des barrières entre communautés et autorités grâce aux dialogues initiés ; prise de conscience des droits humains et adoption de comportements de défense des droits humains, dont les droits des femmes, grâce aux formations et sensibilisations locales.

Un signalement de 935 cas de préoccupations sur les droits humains, dont 28 pris en charge par les autorités responsables, ainsi qu'un appui financier à 1 défenseur et 1 défenseuse des droits humains et une journaliste en danger sont documentés dans la plateforme de collecte de données en ligne KoboToolbox. Ce système de suivi informe quotidiennement sur l'évolution de 5 indicateurs du projet. Les cas nécessitant une attention particulière font l'objet d'investigation pour obtenir des informations fiables et sont détaillés dans des rapports mensuels depuis juin 2025, voire dans des rapports journalistiques lors des manifestations pacifiques réprimées de la Génération Z du 25 septembre au 16 octobre 2025.

Enfin, l'association de jeunes bénéficiaires de fonds (Observatoire National des Droits Humains) démontre une amélioration de leur capacité de gestion de projet orientée résultats selon le suivi technique, administratif et financier. Les réunions mensuelles ont favorisé l'appropriation des outils de suivi-évaluation, le respect des procédures, la qualité des rapports, et une réorganisation interne efficace, tandis que l'accompagnement pendant les formations en droits humains aux jeunes sur terrain affirme l'efficacité de l'approche par les jeunes pour les jeunes.

Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? *

Si seulement certains des indicateurs de résultats ont des lignes de base, sélectionnez 'oui'

Oui

Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description. Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi et quand ils seront disponibles.

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les bases de référence des indicateurs définis dans le cadre de résultats du projet sont indispensables pour connaître la situation au démarrage des activités, suivre la progression tout au long de la mise en œuvre et évaluer la situation après le projet. Ces données permettent d'apprécier quantitativement les changements induits par les interventions du projet. La collecte des données de base était initialement prévue par un cabinet externe. Le premier processus de sélection a échoué et le second a abouti à une proposition financière trop élevée. Il n'était plus pertinent de poursuivre la démarche en juin 2025. Une méthode alternative a été adoptée consistant à maximiser l'utilisation des données existantes. Parmi les 15 indicateurs de produits, 10 ont une valeur de base nulle, en raison de la spécificité ou de la nouveauté du produit de l'activité, tels que le guide d'autoprotection des jeunes engagé.es dans l'espace civique, le système de signalement des cas de préoccupations sur les droits humains, le fonds d'appui aux défenseur.es des droits humains, le mécanisme de feedback, et la conception de nouveaux projets. À partir des études et rapports antérieurs relatifs aux droits humains, à l'espace civique, aux organisations de la société civile et aux jeunes, 3 indicateurs de produits et 6 indicateurs de résultats ont pu être renseignés. Les tests avant les formations ont également servi de source de données de base pour 2 indicateurs de produits et 1 indicateur de résultats. Les trois documents de référence utilisés pour renseigner les valeurs des indicateurs de base sont : - INSUCO, 2023, Rapport d'évaluation finale de RAM1. - MI TI Consulting, 2024, Rapport baseline du projet IRF Tanora. - MsisTatao, Transparency International, 2025, Rapport de l'enquête nationale sur les droits humains à Madagascar selon la perception des organisations de la société civile. Chacun de ces documents présente des atouts et des limites. L'étude de référence du projet IRF-Tanora (2024) est limitée à quatre villes, bien qu'elle apporte des données pertinentes sur les jeunes et les institutions. Le rapport d'évaluation finale du projet RAM1 (2023), bien que moins récent, constitue une base méthodologique et contextuelle pour RAM2. Le rapport d'enquête nationale sur la perception des droits humains (2025) couvre les 23 régions, avec des données actualisées centrées sur les organisations de la société civile. Enfin, des ajustements ont été apportés à 18 indicateurs du document de projet, afin de les rendre plus pertinents par rapport aux produits et activités, et plus clairs dans leur formulation. La décision d'exploiter des sources secondaires et des données internes a permis de renseigner les indicateurs de base rapidement et à moindre coût, bien que cela limite la fiabilité et la comparabilité. Ce choix a permis de tirer des leçons sur l'importance d'une planification précoce, d'un budget réaliste et d'un calendrier stratégique dans la mise en œuvre des projets.

*

Précisez quelles sources de preuves on été utilisées pour rendre compte des indicaterus (et sont disponibles sur demande) :

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les sources des indicateurs sont des résultats des tests écrits après chaque formation, des résultats d'enquêtes par SMS via U-Report menée entre 2 et 9 mois après les formations, et des données entrées quotidiennement par les jeunes de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) dans l'outil en ligne KoboToolbox. Selon la consolidation dans le plan de suivi-évaluation du projet, la situation actuelle des indicateurs montre une évolution globale positive depuis les valeurs de base, grâce aux activités de renforcement de capacités, de mobilisation communautaire et de mise en place de mécanismes de protection. A partir de l'analyse des résultats des tests post-formation : - Les jeunes acquérant et utilisant des connaissances sur l'espace civique comptent 1864 contre une baseline de 89 et 0, ayant assisté aux formations contenant des volets sur l'espace civique. - Les jeunes se sentant compétents dans la défense des droits humains sont passés de 61% à 92% parmi 332 répondants, mesuré par une autoévaluation. - La légitimité ressentie par les jeunes a progressé de 21,5% à 90% parmi 325 jeunes, selon une autoévaluation. - Les femmes se sentant protégées grâce aux outils constituent 85% des 203 répondantes (cible : 0) selon une autoévaluation. - L'engagement des institutions dans la protection des jeunes est monté à 244 individus (baseline : 167) selon une autoévaluation. A partir du sondage de perception : - La confiance des jeunes envers les mécanismes institutionnels est à 65% (baseline : 6,6%), selon une autoévaluation par 255 répondants. - 169 jeunes ressentent une collaboration avec les institutions contre 320 de base, mesuré par expérience et dialogue avec elles. - 51% des répondants parmi 185 pensent que les institutions soutiennent l'engagement des jeunes (baseline : 79.2%). A partir des données sur les cas de préoccupations sur les droits humains et leurs défenseurs : - Le taux de traitement des cas de préoccupations sur les droits humains est de 46,7% sur 60 cas (baseline : 50 %) selon le suivi par l'ONDH. - Les cas de défenseur.es en danger pris en charge ont atteint 100 % (baseline : 0), tout comme les cas appuyés par le fonds d'appui à la protection. - 27 organisations utilisent l'outil de signalement (baseline : 0), compté par usage effectif. - 237 personnes utilisent l'outil de signalement (baseline : 558), mesuré par accès unique excluant les individus anonymes. Selon ces valeurs, l'amélioration de la collaboration entre jeunes et institutions, le traitement des cas de préoccupations sur les droits humains, ainsi que la diffusion des outils de signalement requièrent un renforcement pour assurer l'opérationnalisation du système. Les 5 indicateurs sur les mécanismes de protection institutionnels et les organisations sont rendus compte à partir de sondage et de suivi communautaire ultérieurs. Les 3 indicateurs non renseignés concernent des activités en cours, notamment l'élaboration du guide d'autoprotection et la conception de projet par les jeunes.

Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux de résultat ?

*

L'enquête de perception est une collecte formelle d'informations auprès d'un échantillon de répondants sélectionnés au hasard par le biais de leurs réponses à des questions standardisées. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations.

[link](#)

Oui

Non

*

Veuillez décrire brièvement.

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les changements dans les connaissances, les perceptions et les comportements des jeunes bénéficiaires des renforcements de capacités en droits humains sont mesurés grâce à des enquêtes à de perception menées en octobre 2025 pour évaluer les résultats intermédiaires du projet. La diffusion du questionnaire est rapide, large et accessible par SMS via la plateforme U-Report Madagascar ciblant 621 bénéficiaires répertoriés dans 9 régions d'intervention qui ont de téléphones mobiles. Quatre jeunes sont impliqués dans la révision du questionnaire pour être disponible en français et en malgache, être clair et adapté aux jeunes tout en respectant le nombre de caractères de 160 par question. Les réponses attendues contiennent les informations démographiques du répondant pour la désagrégation, des données de choix multiples pour renseigner les valeurs quantitatives des indicateurs, et des données de texte libre traitées qualitativement pour appuyer les résultats chiffrés. L'utilisation de U-Report présente des avantages d'accessibilité via des téléphones basiques, de familiarité des jeunes avec l'outil, et de facilitation du traitement des réponses. Toutefois, l'exclusion des personnes sans téléphone ou hors réseau, ainsi que la contrainte de format des questions et réponses constituent des limites.

Le projet a-t-il utilisé ou mis en place des mécanismes de retour d'information de la communauté ?

*

Le mécanisme de feedback communautaire, ou suivi communautaire, est un système organisé permettant aux communautés de participants de surveiller les effets et l'impact locaux d'une intervention. Idéalement, ce système permet à la communauté d'exprimer si ses attentes sont satisfaites et de fournir des suggestions aux décideurs pour un éventuel (re)centrage. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations [link](#)

- Oui
- Non

Veuillez décrire brièvement.

*

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

» Evaluation

Le projet est-il sur la bonne voie pour mener son évaluation ?

*

- Oui
- Non
- Pas Applicable

Budget pour évaluation finale (en USD)

*

Réponse obligatoire

50000

Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, votre prochaine évaluation est-elle sur la bonne voie ?

- Oui
- Non
- Pas Applicable

Décrire les préparatifs pour l'évaluation

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Informations de contact	Nom	Organisation	Titre d'emploi	Email
Veuillez indiquer la personne de contact responsable du partage du rapport d'évaluation final avec le PBF				

» Effets catalytiques

Effets catalytiques (financiers): À ce jour, le projet a-t-il mobilisé des ressources financières supplémentaires non liées au FBP ? *

- Oui
- Non

Si oui, combien de subventions ou de donateurs supplémentaires le projet a-t-il suscité ? *

3

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donneur *

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Madagascar

Montant mobilisé depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

Montant mobilisé sur la période de référence (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

0

2

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donneur *

Programme des Nations Unies pour le Développement, Madagascar

Montant mobilisé depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6227

Montant mobilisé sur la période de référence (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6227

3

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donneur *

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Suisse

*

Montant mobilisé depuis le début du projet (en dollar USD)

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

*

Montant mobilisé sur la période de référence (en dollar USD)

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

*

Effet catalytique (non financier) : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ?

Oui

Non

Si oui, veuillez sélectionner l'option correspondante ci-dessous :

*

Peu d'effet catalytique

Effet catalytique important

Le cas échéant, veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est-à-dire qu'il a éliminé les obstacles au déblocage des processus politiques, institutionnels ou autres de consolidation de la paix bloqués à différents niveaux dans un pays, et/ou créé les conditions nécessaires à la mise en place de nouveaux processus à cette fin

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

La reconnaissance institutionnelle des jeunes a favorisé leur participation aux processus de gouvernance. La capacité des jeunes à défendre leurs droits et à documenter les préoccupations a été renforcée grâce aux formations et sensibilisations. Cette évolution s'est traduite par des manifestations revendiquant les droits fondamentaux et par la collecte de données fiables de suivi des atteintes aux droits humains et aux défenseurs pendant les manifestations. Ces données ont servi de base à quatre communiqués de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) et du collectif de 300 Organisations de la Société Civile (OSC) dénonçant les violences des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ces données ont été utilisées par les Nations Unies pour publier des communiqués ayant contribué à la dissolution du gouvernement et à la réduction des violences. Depuis la refondation du 17 octobre 2025, l'espace civique s'ouvre progressivement, marqué par la libération des détenus arbitraires, la liberté d'expression et de manifestations, et la prise de décision inclusive.

La crédibilité acquise par les jeunes a permis l'accès à de nouveaux financements du PNUD et du HCDH soutenant neuf initiatives de promotion des droits humains lors de la Journée Internationale des Droits Humains, ainsi que trois consultants appuyant l'ONDH pour le suivi des sources ouvertes, la gestion des données, et le rapportage.

Par ailleurs, l'élargissement des coalitions entre jeunes, OSC et autorités a transformé la méfiance en coopération. Au niveau local, les espaces de dialogue ont facilité la médiation, notamment dans les conflits fonciers apaisés à Toliara et à Nosy Be. Une réduction des violences des FDS lors des manifestations des jeunes à Antsiranana a été observée grâce à la médiation entre autorités et jeunes par l'ONDH. Une manifestation pacifique encadrée par les FDS a été observée à Antsirabe, où se concentrent les écoles des FDS. Au niveau national, la création de réseaux de jeunes et de femmes leur confère une force de proposition pour participer à la vie citoyenne et défendre leurs droits, comme l'illustre le ralliement des manifestants ou des OSC pour porter une seule voix auprès du régime de refondation de la transition.

Ces changements résultent de la formation des jeunes en suivi et en documentation des droits humains couvrant 36 Districts et constituant un mécanisme de signalement, de la mise en place de comités de paix regroupant jeunes et autorités locales, et de la formation des FDS pour intégrer le respect des droits humains dans le maintien de l'ordre public.

La reconnaissance des jeunes comme acteurs du changement et le recours systématique au dialogue sont des effets catalytiques du projet qui posent les bases d'un processus de consolidation de la paix à Madagascar. Ces avancées galvanisent la volonté politique actuellement tangible autour de la défense des droits humains et de leurs défenseurs.

Durabilité

Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Dans la perspective de la pérennisation de ses acquis, un plan de sortie vise à consolider les résultats, renforcer l'autonomie des jeunes et assurer la continuité des dynamiques locales de promotion et de protection des droits humains. Cette stratégie repose sur le transfert progressif des compétences, la mise en réseau des acteurs et le renforcement institutionnel des structures locales et des mécanismes de protection des droits humains et de leurs défenseurs.

Le premier axe du plan de sortie porte sur le recyclage et le renforcement des capacités des jeunes défenseurs des droits humains. Des sessions de formation et d'échanges pour la pérennisation permettront de consolider leurs connaissances et d'instaurer des mécanismes de dialogue réguliers entre jeunes, autorités locales et institutions publiques, favorisant une participation citoyenne plus structurée et durable.

Le second axe vise à renforcer les synergies entre les jeunes défenseurs et les mouvements citoyens, notamment la Génération Z, à travers des initiatives conjointes de plaidoyer et de monitoring des préoccupations en matière des droits humains. Ces actions encourageront le partage d'expériences autour des libertés fondamentales, des droits économiques, sociaux et culturels, des droits civils et politiques à travers le suivi de l'instauration d'une gouvernance démocratique et de la cohésion sociale, tout en consolidant leur rôle d'acteurs de changement.

La valorisation du rôle de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) en tant que garant du respect des droits humains dans les actions prioritaires menées en faveur de la jeunesse Malagasy, pilotées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, notamment la mise en place du Conseil National de la Jeunesse, l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse et la mise en œuvre des dialogues régionaux et nationaux des jeunes sur les questions sociales, économiques et politiques. En parallèle, le plan de sortie prévoit le renforcement du réseautage des jeunes au niveau des régions sous le leadership des Observatoires Régionaux des Droits Humains (ORDH). À travers la branche locale de la Coalition Nationale Jeunes, Paix et Sécurité et d'autres réseaux locaux (groupements communautaires de jeunes ou VTI, U-reporters, Junior Reporters Clubs, etc.), ces structures serviront de cadres de coordination et d'autoprotection pour les jeunes engagés dans la défense des droits humains.

Enfin, le plan de sortie prévoit également un appui technique et organisationnel aux jeunes membres de l'ONDH, des ORDH et des comités de paix, notamment en matière de conception de projets, de gestion et de mobilisation de ressources. Cet accompagnement permettra de consolider leur autonomie financière et opérationnelle, tout en inscrivant les acquis du projet dans une dynamique nationale durable de gouvernance démocratique et de consolidation de la paix.

Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Activités de suivi et de contrôle

Veuillez décrire les événements clés de surveillance et de contrôle. Veuillez cliquer sur Continuer si aucune activité n'a encore eu lieu.

Événement clé de surveillance et de contrôle	Nom de l'événement	Résumé	Constatations
Événement 1	<p>Atelier de restitution et collecte de témoignages sur les manifestations</p> <p>L'atelier est prévu le 12 décembre 2025 à Antananarivo sous l'initiative de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH), à la suite des manifestations dans les grandes villes de Madagascar réprimées par les forces de l'ordre du 25 septembre 2025 jusqu'au 16 octobre 2025 aboutissant au changement de régime de gouvernement du pays. Il a pour objectif d'analyser les défis rencontrés sur le terrain, et de valoriser le rôle des jeunes dans la prévention des conflits en se partageant les témoignages et expériences vécues pendant cette période. Les participants sont principalement des jeunes impliqués dans le suivi des manifestations, ainsi que les agences des Nations Unies intéressées par l'engagement civique des jeunes et les droits humains.</p>	<p>Malgré les difficultés d'accès aux sources officielles, une amélioration dans la capacité des jeunes à discerner les informations vérifiées des contenus désinformés, malinformés ou mésinformés est observée. La motivation de l'Observatoire National des Droits Humains a été renforcée par la reconnaissance de leur travail, notamment à travers le communiqué du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) utilisant les données qu'ils ont collectées. Les descentes sur le terrain ont été jugées plus efficaces que les recherches sur internet. Toutefois, le besoin de renforcer les équipes d'investigation a été souligné. Les relations établies avec les autorités n'ont pas toujours permis d'obtenir des informations fiables, révélant un réseautage parfois inefficace. Une proximité excessive avec certaines autorités a généré une pression morale, bien que cela ait favorisé leur implication dans la prévention des conflits. Les participants ont pris conscience de l'importance des données fiables pour appuyer les plaidoyers et orienter les décisions locales et internationales.</p>	

Événement 2	Sondage de perception des jeunes via U-Report	<p>Sondage de perception des jeunes via U-Report</p> <p>Le sondage de perception a été réalisé le 31 octobre 2025 à destination des jeunes bénéficiaires des formations en droits humains. L'objectif était de recueillir leurs opinions sur les thématiques liées aux droits humains et à leur engagement citoyen. Le sondage est administré par SMS via la plateforme U-Report de l'UNICEF, permettant une large diffusion à faible coût.</p>	<p>L'inclusion des jeunes dans la conception du questionnaire est systématique en leur faisant tester le sondage pour améliorer la clarté des questions. L'utilisation d'outils variés facilite la collecte de données du projet, bien que certains obstacles en lien avec les niveaux d'alphabétisation et les handicaps visuels demeurent. Les outils numériques devraient être accompagnés de mesures d'adaptation pour être équitable en prenant en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.</p>
Événement 3	Collecte de témoignages de changement via KoboToolbox	<p>Le 20 octobre 2025, une collecte de témoignages de changement a été menée à travers la plateforme KoboToolbox auprès des coordinateurs régionaux de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH). En tant que responsable du suivi-évaluation dans leur région respective, ils sont initiés à la méthode du changement le plus significatif, en leur permettant de documenter les changements observés dans leurs zones d'intervention. Les coordinateurs des régions Atsinanana, Atsimo Andrefana, Haute Matsiatra, Menabe et SAVA ont partagé des témoignages illustrant des changements individuels, organisationnels ou communautaires induits par le projet.</p>	<p>Des changements positifs dans le respect des droits humains, notamment des femmes, l'engagement citoyen des jeunes, et leur capacité à suivre les actualités nationales en tant qu'observateurs actifs sont mis en évidence par les cinq témoignages recueillis. Une plus grande liberté d'expression, une meilleure connaissance de leurs droits, et une volonté affirmée de les revendiquer sont également montrés. Le dialogue communautaire et la mise en place de comités de paix ont été identifiés comme des leviers importants à la paix et la sécurité. L'élargissement du recueil de témoignages à d'autres régions et au niveau des Districts constitue un support confirmant les résultats quantitatifs du projet.</p>

Événement 4	<p>Signalement en ligne des cas de préoccupations en matière de droits humains</p>	<p>Dans le cadre du suivi régulier des préoccupations sur les droits humains, un formulaire numérique a été mis en place sur KoboToolbox pour permettre aux défenseurs.ses des droits humains de signaler les cas observés sur le terrain. Cet outil vise à centraliser les documentations malgré les contraintes géographiques entre les 9 régions d'intervention et 3 autres régions additionnelles. Les jeunes observateurs et les membres des Organisations de la Société Civile (OSC) alimentent les données. Les informations recueillies sont consolidées dans un tableau de bord mis à jour quotidiennement, appuyé par des rapports mensuels d'investigation.</p>	<p>Les 935 signalements enregistrés portent principalement sur des cas de violences basées sur le genre, de viols d'enfants, d'exécutions sommaires, d'accaparement de terres, de destruction de l'environnement, de manifestations pacifiques violemment réprimées, de vols ou de meurtres. Ces données permettent d'orienter les décisions stratégiques et les actions de plaidoyer à partir d'un suivi en temps réel des tendances d'insécurité ou de préoccupations sur les droits humains. Il est toutefois recommandé d'élargir cette initiative à d'autres jeunes et Organisations de la Société Civile, en raison du faible niveau actuel des indicateurs correspondants.</p>
--------------------	---	---	--

Événement 5	Mission d'accompagnement technique de l'ONDH dans les régions	Du 27 juillet au 16 août 2025, une mission d'accompagnement technique a été menée par un représentant du Système des Nations Unies (SNU) et un représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans les régions de SAVA, Atsinanana, Haute Matsiatra et Anosy. L'objectif principal consistait à suivre la mise en œuvre des activités de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH), d'appuyer les formations en droits humains dispensées aux jeunes, et de vérifier l'inclusion des groupes marginalisés. L'évaluation de l'ONDH s'est faite par des entretiens avec les jeunes bénéficiaires, l'observation directe des activités de formation en cascade, et le contrôle des documents administratifs et financiers.	Les compétences des jeunes, notamment dans la pratique de la collecte d'informations et la mise en œuvre d'activités en cascade se sont améliorées en pratiquant par eux-mêmes. Le réseau des défenseurs.ses des droits humains s'étend au niveau des 36 Districts à l'aide d'un point focal par District qui maîtrise l'usage des outils de signalement. Les compétences digitales des jeunes sont en développement, mais restent inégalement réparties, notamment au niveau de zones rurales et enclavées. La capacité de l'ONDH en gestion de projet orientée résultats, aussi bien qu'en suivi du traitement des cas de préoccupations des droits humains auprès des mécanismes de protection institutionnels mérite plus d'appuis.
--------------------	---	---	---

Événement 6	Réunions du comité technique de pilotage du projet	Pour assurer le suivi stratégique et opérationnel des activités, 2 réunions du comité de projet, 6 réunions de coordination, et une retraite ont été tenus en 2025. Deux sessions clés ont eu lieu : une réunion restreinte en ligne le 27 octobre 2025 avec la participation du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), du Système des Nations Unies (SNU), du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) et de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) ; et une réunion en présentiel le 15 mai 2025 au Palais des Sports Mahamasina, incluant également le Ministère de la Communication et de la Culture. Les objectifs consistaient à faire le point sur l'avancement du projet, valider la demande d'extension sans coût, discuter de la deuxième tranche de financement, mettre à jour les indicateurs, et planifier les activités.	Une standardisation du contenu des documents essentiels tels que le calendrier de travail, les termes de référence, les rapports de mission, les fiches de présence et les outils de suivi a été convenue entre les partenaires de mise en œuvre du projet. L'ancre national via le Ministère de la Jeunesse et des Sports se manifeste et facilite l'appropriation du projet par les jeunes à travers les groupements communautaires de jeunes ou VTI (Vondron'ny Tanora Ifotony). L'orientation vers les résultats a été renforcée, bien que des efforts de suivi-évaluation soient encore indispensables. La régularité des réunions, la clarté des échanges interinstitutionnels et la standardisation des outils favorisent le dynamisme des parties prenantes. Il s'avère nécessaire de réorienter les activités du projet pour répondre à la situation nationale actuelle sur l'espace civique, et de renforcer le suivi des effets catalytiques du projet.
--------------------	--	--	--

Événement 7	<p>Évaluation de l'intégration des modules en droits humains dans les écoles des Forces de Défense et de Sécurité</p>	<p>Du 24 février au 20 mars 2025, une mission d'évaluation a été conduite dans huit écoles nationales de formation des Forces de Défense et de Sécurité (Police, Gendarmerie, Armée) situées à Ambositra, Moramanga, Antananarivo et Antsirabe. La mission visait à mesurer le niveau d'intégration des modules relatifs aux droits humains dans les programmes de formation et d'identifier les défis rencontrés. Une fiche d'évaluation a été distribuée aux directeurs et responsables pédagogiques pour recueillir des données sur les contenus enseignés, les méthodes utilisées et les ressources disponibles. Cette activité de suivi consistait à améliorer la qualité de la formation dans les écoles pour que les pratiques de maintien de l'ordre soient conformes aux standards internationaux en matière de droits humains.</p>	<p>Les modules sur les droits humains sont intégrés depuis 2018 dans les écoles de police et de gendarmerie, avec un minimum de 20 heures de formation par an. En revanche, l'école de l'armée se limite à l'enseignement du droit international humanitaire. Les formateurs ne sont pas fixes et n'ont pas tous bénéficié de formation de formateurs, bien qu'ils s'appuient sur un syllabus établi. Les modules sont en cohérence avec les valeurs des institutions, mais les supports pédagogiques sont jugés insuffisants et parfois inadaptés selon les instructeurs des écoles. Un renforcement de la formation de 19 formateurs et formatrices en droits humains au sein de ces écoles a été mené le 18 au 21 août 2025 en réponse à la demande des instructeurs et en préparation de la mise à jour du contenu du manuel des droits humains pour les Forces de Défense et de Sécurité.</p>
Événement 8			

Étapes finales

- Veuillez enregistrer une copie PDF du formulaire en cliquant sur l'icône *Imprimante* qui se situe en haut, à droite de la page.
- Une boîte de dialogue apparaîtra : Veuillez sélectionner le format A4 et l'orientation portrait.
- Cliquez sur "préparer" et enregistrez le document au format PDF.
- (Si, à la première tentative, le document PDF n'est pas lisible, fermez la page ouverte en pop-up et revenez à la première page du formulaire en ligne en utilisant l'option "Retour au début" et essayez d'imprimer la version PDF à partir de là).
- Après avoir imprimé la version PDF, soumettez le rapport à la dernière page du formulaire. Vous pouvez utiliser le bouton "Aller à la fin" dans le coin inférieur droit.
- **Veuillez télécharger la version PDF du rapport ainsi que votre rapport financier au format Excel sur la passerelle MPTF-O.**

Si vous rencontrez des difficultés à remplir le formulaire ou à générer l'impression pour MPTFO Gateway, veuillez contacter Gabriel Velastegui gabriel.velasteguimoya@un.org

Merci. Vous avez terminé le rapport. Veuillez cliquer sur le bouton SUBMIT ci-dessous. Quand votre rapport est soumis, une bande jaune vous l'annocera en haut de la page. Cela peut prendre quelques secondes